

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple. | | |

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

Un An, 33.00 - - - - - Six Mois, \$1.50
Quatre Mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

5ÈME ANNÉE, No 257. — SAMEDI, 6 AVRIL 1889

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIÉTAIRES.

BUREAUX, 40 PLACE JACQUES CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



M. Thévenet M. Tirard M. Faye M. Constans M. l'amiral Jaurès M. Guyot
M. Fallières M. Carnot M. Rouvier M. de Freycinet M. Spuller

PARIS. — UN CONSEIL DES MINISTRES AU PALAIS DE L'ÉLYSÉE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. CARNOT

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 6 AVRIL 1889

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu. — Simple étude sur la Révolution française, par Pierre Durand. — Ange, petit Jésus (Légende avec gravure). — Poésie : La mort d'un moineau, par Clovis Hugues. — Le paysan canadien (suite et fin), par Auguste Fortier. — L'honorable juge Baby, par H. Charland. — Deux mots du docteur, par le Dr Ambo. — Carnet de la cuisinière. — Jeu scientifique (avec dessin). — Variétés. — Récréations de la famille. — Feuilleton : Sans Mère (suite).

GRAVURES : Paris : Un conseil des ministres sous la présidence de M. Carnot ; Portraits : Le président de la République, M. Tirard, M. Thévenet, M. Faye, M. Fallières, M. Constans, M. Rouvier, M. l'amiral Jaurès, M. de Freycinet, M. Guyot, M. Spuller. — La fabrication du sucre d'érable en Canada. — Légende (avec dessin). — Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

NOS PRIMES

SOIXANTIÈME TIRAGE

Le soixantième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois de Mars) aura lieu SAMEDI, le 6 AVRIL, à 8 heures du soir, dans la salle de l'UNION ST-JOSEPH, coin des rues Ste-Catherine et Ste-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.



* * Voici l'époque où, grâce au soleil du printemps, la sève commence à monter en même temps que le niveau de la neige descend.

Quand je dis du printemps, c'est une manière de parler, car cette saison n'existe chez nous que dans les almanachs, ce qui n'empêche pas tous les ans une foule de rimeurs de la chanter de la manière la plus absurde du monde, et de manière à faire croire aux étrangers que notre climat ressemble à celui de la Provence, de l'Italie ou de l'Espagne.

En Canada, le printemps tel qu'on l'entend généralement, est un mot, un mythe ; car s'il fait beau en haut, il fait laid à terre ; le ciel est bleu, mais la terre est couverte de neige et les chemins sont déplorables ; les rayons sont chauds, mais les arbres sont nus ; les violettes sont en papier et les corneilles seules, perchées sur la cime des pins, croassent leur volapuk, à la grande joie des admirateurs du langage des nombres.

Cependant, le mois d'avril a son charme chez nous comme ailleurs, on mange des œufs frais et du sirop d'érable, ce qui est joli pour une simple colonie.

C'est le mois où l'on entaille les érables, les plaines et les mérisiers ; les premiers pour cueillir la sève qui servira à fabriquer le sucre, les derniers pour faire ce fameux sirop destiné à guérir les rhumes occasionnés par les froids gagnés dans la cabane de la sucrerie.

Quoique le ciel soit parfois bien dur pour nous, nous en prenons gaiement notre parti, et c'est fête dans les bois quand l'érable coule bien et que l'on invite les amis de la ville à partager pendant une journée ou deux les joies de cette saison de récolte spéciale.

* * Les servantes — ces oiseaux de passage — vont s'en aller avec la fonte des neiges, car c'est l'époque de migration de ces demoiselles qui ne peuvent voir les arbres reverdir sans éprouver dans les jambes un singulier besoin de locomotion.

L'excuse, ou plutôt le prétexte, ne change pas, c'est toujours la même chose : les parents les demandent pour la saison des champs, cela leur fait beaucoup de peine, énormément de peine, mais madame doit comprendre qu'une bonne fille doit obéir à son papa.

En hiver, tant que le nord-est souffle au dehors et que le charbon brûle au dedans, on se trouve bien à la maison, les places sont rares, on promet de rester pendant des années chez sa maîtresse, mais ce diable de printemps arrive, sourit, et brrrrrr... tous les tabliers s'envolent comme les flocons de neige en décembre, et les papillons en juin.

C'est le bon temps des bureaux de placement, les demandes abondent et, comme on n'a pas le droit d'être trop difficile, les arrangements se font vite, après un petit dialogue, toujours le même, entre la dame et la demoiselle.

A Montréal, mademoiselle ne veut pas servir si madame a plus de deux enfants et encore faut-il que les deux moutards ne soient pas trop trop jeunes. Vous verrez que nos servantes vont bientôt nous forcer à n'avoir qu'un nombre très limité d'enfants, ce qui serait déplorable, car cela ruinerait le commerce des sauvages.

A Québec, pas de lavage de linge dans la maison, ça c'est réglé, sinon, pas de servante.

Et quand on parvient à en avoir une, gare aux cancons ! si l'on n'y met pas bon ordre, car elles ont des langues, ces demoiselles, de terribles langues...

C'est l'abbé Aubert, un charmant fabuliste, quoique peu poète, qui a bien illustré ce déplorable défaut :

LA SERVANTE

Une femme eut jadis besoin d'une servante, Nanette aussitôt se présente.
— Ça, Nanette, que savez-vous ?
— Madame, vous serez contente.
Depuis un an un jour, je suis hors de chez nous J'ai servi quatre mois sans reproche une dame ; Ah ! c'était bien la plus méchante femme ! Elle boudait, elle grondait toujours.
— Après, Nanette, ce discours
Ne m'apprend pas ce que vous savez faire.
— Ensuite j'ai servi trois mois un procureur Dont la maison ne me convenait guère.
Madame n'aimait pas Monsieur ;
En revanche son clerc... — Passons, passons, Nanette. Que m'importe ces gens ! Venons au fait, enfin. Savez-vous acheter ? Je quitte un médecin Dont la femme n'est pas tout à fait si coquette. Mais lui, Madame ! ah ! c'est le plus grand libertin... Et si je n'avais eu de l'honneur, Dieu merci...
— Nanette, c'est assez, je ne veux plus m'instruire, Vous n'entrerez jamais ici.
— En quoi puis-je vous déplaire.
Reprit Nanette, alors ? Mon talent le voici : Je suis sobre, fidèle, active et ménagère. Je sais coudre, filer, faire de bons ragouts.
— Oui, mais vous jasez trop, ce n'est pas mon affaire.

Qui dit du mal d'autrui, peut en dire de nous.

Avouez que, pour un abbé, cette fable prouve une profonde connaissance du cœur humain et en particulier de celui des servantes. Au reste, l'abbé Aubert était très caustique, et son esprit lui fit beaucoup d'ennemis, mais il faut reconnaître qu'il voyait juste, car la fable que je viens de citer et qu'il écrivit vers 1780, est encore bien vraie de nos jours.

Les servantes se sont succédées depuis un siècle, les unes ont remplacé les autres, mais la servante est toujours restée la même, comme type.

Quand aux bonnes servantes, tout ce qui est dit ci-dessus ne les regarde pas, elles travaillent, se taisent et sont estimées.

* * Ma critique du DICTIONNAIRE DU LANGAGE DES NOMBRES *volgo* "Volapuk," a déplu à un ano-

nyme qui signe G. B., et qui me consacre deux belles colonnes du *Canadien*, sans toutefois me nommer. Je vous engage à les lire.

Il est fâcheux que ce correspondant ait caché sa personnalité sous deux initiales qui peuvent s'appliquer à des hommes intelligents et créer ainsi une méprise déplorable.

G. B. est un admirateur de la langue de M. de Boucherville, c'est son droit, mais il donne à ses articles un singulier titre : *Truffes euphoniques*, ce qui dénote chez lui une grande sensibilité du nerf olfactif.

Dans le Périgord, ce ne sont pas les défenseurs des fabricants de langues qui cherchent les truffes, mais je n'en ferai pas crime à G. B., pourvu qu'il en découvre de bonnes.

Quand à sa réfutation de ma critique, elle n'apporte aucune clarté, aucun nouveau renseignement propre à prouver l'utilité du charabias des nombres. C'est d'un vide, mais d'un vide comparable au vide barométrique !

J'ai protesté contre l'idée de M. de Boucherville, comme cela était de mon devoir, sans aigreur et sans fiel, n'ayant pour guides que la raison et le bon sens, G. B. aurait dû le comprendre et ne pas en venir aux gros mots, et aller jusqu'à dire que je frisais le blasphème. Il a obéi à un mauvais mouvement, dont il a dû se repentir, car sa conscience doit lui crier qu'il n'est pas dans le vrai.

Si toutefois il persistait dans son affirmation, je me verrais forcé de lui dire crûment son fait, ce qui me répugnerait comme toute besogne désagréable, mais nécessaire.

J'ai autant de respect pour les bons écrits de M. de Boucherville que de pitié pour son dictionnaire. Je respecte cet honnête homme et ses cheveux blancs je le crois sincèrement convaincu, pourquoi G. B. refuserait-il de croire à mes convictions, à moi ?

* * G. B. m'accuse d'avoir été inconvenant, ce qui n'est pas exact, et semble demander des excuses, je veux le satisfaire à la manière de Frédéric Lemaitre, dont les mots ont plus fait fortune que lui-même.

Un de ses amis, pauvre diable d'acteur, se trouvait en province et les affaires allaient si mal qu'il se décida un beau matin à télégraphier au grand artiste :

— Viens à mon secours ou je fais faillite.

Frédéric part aussitôt et on annonce au public qu'il jouera le soir même.

La foule arrive, le théâtre est bondé, on refuse du monde, mais les braves citoyens de la bonne petite ville, peu habitués à entendre des hommes de talent, se sentent déroutés et... finissent par siffler.

Siffler Frédéric Lemaitre !

Celui-ci reste un moment interdit, croyant à une erreur de sa part ; il continue, les sifflets redoublent ; il ne s'était pas trompé, c'est bien lui que l'on siffle.

La colère l'empoigne et s'avançant vers la rampe, il lâche un gros mot :

...Imbéciles !

La tempête éclate, on crie, on hurle...

— Des excuses ! des excuses ! ! il nous faut des excuses ! ! !

Le régisseur est aux abois, il cherche Lemaitre. — Tu viens de faire un joli coup. Si tu ne fais pas d'excuses, nous sommes flambés...

Frédéric se décide enfin et reparait sur la scène.

— Messieurs, dit-il d'une voix claire et mordante, je vous ai dit que vous étiez des imbéciles, c'est vrai ; je vous fais des excuses, j'ai tort.

M. G. B., j'ai dégonflé une vessie, c'est vrai, je vais faire des excuses, j'ai tort.

Et maintenant que la terre soit légère au *Dictionnaire du langage des nombres*. Son auteur a voulu prouver que l'on pouvait enfilier 34,500 mots sans émettre une idée sérieuse, il a réussi.

* * Nous sommes bien fiers de nos chutes de Montmorency et de Shaweeneegan, et nous nous figurons aisément que nos cousins les Français n'ont rien de semblable, c'est une erreur.

Lors de mon dernier voyage j'ai vu, dans la vallée du Grésivaudau, près de Grenoble, une chute

de 1,500 pieds qui actionne une large turbine développant une force de seize cents chevaux.

C'est, je crois, la plus haute chute d'eau utilisée du monde entier.

L'installation de cette force motrice a donné lieu à des détails curieux et originaux. La maison Bréguet, qui la possède, a dû construire un manomètre spécial gradué jusqu'à cinquante atmosphères. Il a fallu aussi combiner des robinets-vannes pour contenir cette pression d'eau considérable ; enfin, il a fallu employer des tuyaux d'une résistance inusitée.

Un trou d'aiguille percé dans le tuyau suffisait à inonder toute l'usine d'un brouillard humide, intolérable ; dans d'autres cas, le tuyau se fendait dans sa longueur et il en sortait une lame d'eau raide et dur comme une lame d'acier, qui eût littéralement coupé en deux l'imprudent qui se fût mis devant elle.

C'est une des plus grandes curiosités industrielles que l'on puisse voir.

* * Je vois que l'on s'occupe toujours des moyens de prévenir les inondations à Montréal, et c'est le moment de faire revivre la singulière réflexion de Joseph Prud'homme contemplant une inondation à Paris :

— Eh bien, monsieur, nos édiles sont si peu prévoyants que vous nous verrez, au mois de juillet, souffrir de la disette d'eau, alors qu'on aurait pu profiter de l'abondance d'aujourd'hui.



SIMPLE ÉTUDE SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

La France a toujours fait en quelque sorte la première expérience des idées bonnes ou mauvaises qui se sont présentées depuis quatorze siècles ; cependant, à toutes ses époques vraiment glorieuses, elle a été pour la foi un instrument puissant, un auxiliaire toujours prêt à la défense, soit par les armes, soit par la parole. Quand elle fut fidèle à sa brillante mission, quand elle adora ce Dieu qui l'a placée à la tête des nations et qu'elle respecta ses ministres, alors le nom de la France fut grand entre ceux de tous les peuples et exerça sur l'Europe une vaste influence. Quand elle s'en écarta, soit qu'elle voulut oublier Dieu pour ses intérêts matériels, soit que sa foi demeura inerte et paresseuse, alors le bras d'un Dieu vengeur s'appesantit sur elle : les invasions, les défaites, les guerres civiles, les révolutions sociales ne lui furent point épargnées.

Les causes de la Révolution française a été le désordre des mœurs et les scandales qui troublaient l'Église depuis deux siècles. " Dans le sein du peuple français, dit Gabourg, la littérature philosophique, les idées de controverse religieuse, l'exemple du parlement, le souvenir de la Révolution d'Amérique, et le spectacle continu de la liberté anglaise faisaient incessamment fermenter des espérances de révolte ou de résistance. Les philosophes enseignaient à la foule que Dieu n'existait pas, et cette foule en concluait naturellement que la loi du plus fort devait remplacer celle du plus juste, que les idées les plus révérees, étant le fait de l'homme, n'avaient d'autre base que les caprices de la majorité."

Le peuple avait donc alors la conscience révélée de sa force brutale et de son avenir. Il sentait maintenant qu'il était plus fort, plus puissant que ses maîtres, et, possédant ainsi cette dangereuse connaissance, il ne devait point tarder à en vérifier le principe. Il considérait avec pitié cette royauté que Louis XV avait avilie, au point de lui enlever toute influence morale ou traditionnelle.

Enthousiasmé par les doctrines qui couraient alors toute l'Europe, le peuple jugea qu'il était temps d'abolir cette royauté sans prestige ; pour arriver à son but, il pensa malheureusement qu'il fallait mettre de côté la religion sublime du Christ et ses nobles traditions chrétiennes qui avaient fait

sa force première, voilà son véritable crime. Le fait de changer de gouvernement, une monarchie pour une république, exigeait sans doute une révolution quelconque et devenait par là même un certain mal, mais c'était un mal qui pouvait produire un bien.

La Révolution de 93 n'était donc point tout-à-fait condamnable dans son principe, seulement elle eut le tort irréparable de chercher d'abord par tous les moyens possibles la liberté religieuse ; ce fut son malheur, car elle perdit alors tout ce qui lui pouvait donner un certain caractère de grandeur et de patriotisme, ce fut plus qu'une révolution, ce fut un délire.

La France déviait donc de sa noble mission, qui, de tout temps, fut de protéger la Foi du Christ contre les attaques de ses ennemis. " Au dix-huitième siècle, dit encore Gabourg, elle avait cessé d'être le peuple éminemment catholique pour devenir en Europe l'auxiliaire des hérésies ou de l'incrédulité. Elle y était arrivée par ses mœurs, par sa littérature, par les scandales qui attristaient l'Église."

Dans le siècle de Louis XIV, la noblesse seule avait porté l'exemple de la plus hideuse corruption ; sous le règne de l'ignoble Louis XV, les mœurs dépravés des grands descendirent avec une effrayante rapidité dans les classes inférieures. Tous les crimes, comme au paganisme, eurent leur justification. L'avare, le libertin, l'épouse adultère, suivant les théories nouvelles des philosophes du temps, se trouvèrent libres de toute souillure.

Voltaire, qui trônait à Ferney, recevait dans son pompeux exil les cours et les visites des rois. " De son château toujours peuplé d'admirateurs et de séides (c'est Voltaire qui a créé ce mot), dit un historien, il envoyait sur tous les points de la France le mot d'ordre de la guerre engagée contre la religion et le trône. Toute la maturité de l'âge de Voltaire et toutes les ressources de sa vieillesse furent employées à détruire un à un les principes sociaux, à couvrir de boue les traditions de nos pères et les gloires de la patrie : ce grand coupable traîna dans la fange l'auguste mémoire de Jeanne d'Arc, et la France eut la lâcheté d'applaudir à cette dégradation."

Diderot, d'Alembert, Jean-Jacques Rousseau et d'autres, émirent de fausses doctrines, théories dangereuses et impies qui tournèrent la tête à un peuple ardent, avide d'émotions nouvelles.

Le clergé présentait un bien triste spectacle ; des abbayes étaient accordées comme récompenses de sonnets et de madrigaux, et des évêchés furent conférés à des poètes de cour. " Tout semblait permis, dit Gabourg, dès lors que Dubois, l'ancien valet du régent et le modèle de tous les vices, avait revêtu la pourpre et s'était assis sur le siège de Cambrai." Enfin, pour emprunter les expressions figurées par Massillon, *le sel de la terre était affadi, les lampes du Seigneur s'étaient éteintes et les pierres du sanctuaire se traînaient sur les places publiques.*

Il fallait donc que la France fut régénérée, car le sacerdoce lui-même cachait sous son caractère auguste et sacré des êtres vils et livrés aux plus honteuses passions ; il fallait de toute nécessité qu'une tempête révolutionnaire vint rejeter du sein de l'Église ces hommes indignes d'être les ministres de Dieu ; elle éclata terrible et épouvantable.

Son premier acte violent fut la prise de la Bastille qui, depuis plusieurs siècles, avaient servi aux rois à assouvir leurs haines personnelles. Elle marcha d'un pas rapide ; le peuple se coiffa du bonnet rouge et cria : " A bas les prêtres ! Mort aux aristocrates ! " Une populace délirante, conduite par Danton et Santerre, abolit la royauté dans la nuit du 10 août. Louis XVI en cette occasion avait oublié que, si un roi n'est qu'un homme, l'autorité est un principe qu'il devait défendre au prix de son sang. La monarchie foulée aux pieds, la multitude devenait roi. Alors commença le règne sanglant de la Terreur.

Louis XVI vivait encore ; la convention, le considérant, en dépit de la prison du Temple, comme une menace permanente, l'obligea à comparaître devant son tribunal qui déjà, sans entendre la défense du malheureux roi, avait décidé sa mort. L'avocat De Sèze fit en faveur de Louis XVI un plaidoyer des plus énergiques et des plus chaleu-

reux ; on sait que, promenant son regard sur l'assemblée, il s'écria en terminant : " Je cherche parmi vous des juges, et je ne rencontre que des accusateurs !... Citoyens, je n'achève pas... je m'arrête devant l'histoire : songez qu'elle jugera votre jugement, et que le sien sera celui des siècles. " Mais la Convention n'écouta que sa haine, et Louis Capet fut condamné à mort. Au moment de monter à l'échafaud, son confesseur, l'abbé de Firmont, lui adressa cette exhortation sublime : " Fils de Saint-Louis, montez au ciel ! " Louis, avant d'accomplir son immense sacrifice, éleva fortement la voix en s'écriant : " Français, je meurs innocent ! je pardonne à mes ennemis, et je souhaite que mon sang ne retombe pas sur la France... " Un roulement de tambours couvrit sa voix, et le crime fut consommé !

Alors les massacres les plus affreux, et les plus épouvantables plongèrent la France entière dans le deuil.

La Montagne résuma toute sa politique dans cette phrase de Danton : " De l'audace, de l'audace, toujours de l'audace ! "

Dans cet affreux système qu'on appela la Terreur, le massacre fut un moyen, l'échafaud un principe, la mort un instrument. Bientôt on vit s'accomplir cette sinistre prophétie de Vergnienard : " La révolution, comme Saturne, dévorera ses enfants ! "

Au culte de Dieu on substitua celui de la Raison. D'impures courtisanes en costumes de déesses furent promenées en triomphe, et assises en grande pompe sur l'autel de la vieille métropole de Paris.

Marie-Antoinette fut condamnée à mort par l'ignoble Fouquier-Tinville ; ses dernières paroles furent : " Adieu, mes enfants, je vais rejoindre votre père ! " Mad. Roland, admiratrice passionnée de l'ancienne Rome, fut aussi condamnée à la guillotine. En passant devant la place de la statue de la Liberté, elle s'écria en soupirant : " O liberté ! que de crimes on commet en ton nom ! "

Robespierre était le pontife suprême de toute cette canaille révolutionnaire, qui ne demandait que du sang et encore du sang. Mais Dieu foudroya bientôt ce chef, indigne de vivre.

Son nom passera à la postérité pour être l'effroi des générations et le symbole des excès où les révolutions peuvent pousser les peuples, si elles sont dirigées contre Dieu. On grava sur son tombeau cette terrifiante épitaphe :

Passant, ne pleure pas mon sort ;
Si je vivais, tu serais mort !

Sur la fin du règne de la Convention, le 8 juin 1793, mourut Louis XVII, victime malheureuse des traitements les plus infâmes. " Pour répondre, dit Gabourg, à la rage du parti Jacobin, le cordonnier Simon fit endurer à l'enfant-roi un long et douloureux martyre ; il ne donnait à son prisonnier qu'une nourriture fétide et grossière, lui refusant le linge, l'air, l'eau et les soins les plus indispensables à la propreté, le contraignant, à force de coups, à se lever la nuit, et se contentant ensuite de lui dire, et le frappant de nouveau : *Va te coucher, Capet, va-t-en, loupveteau !* "

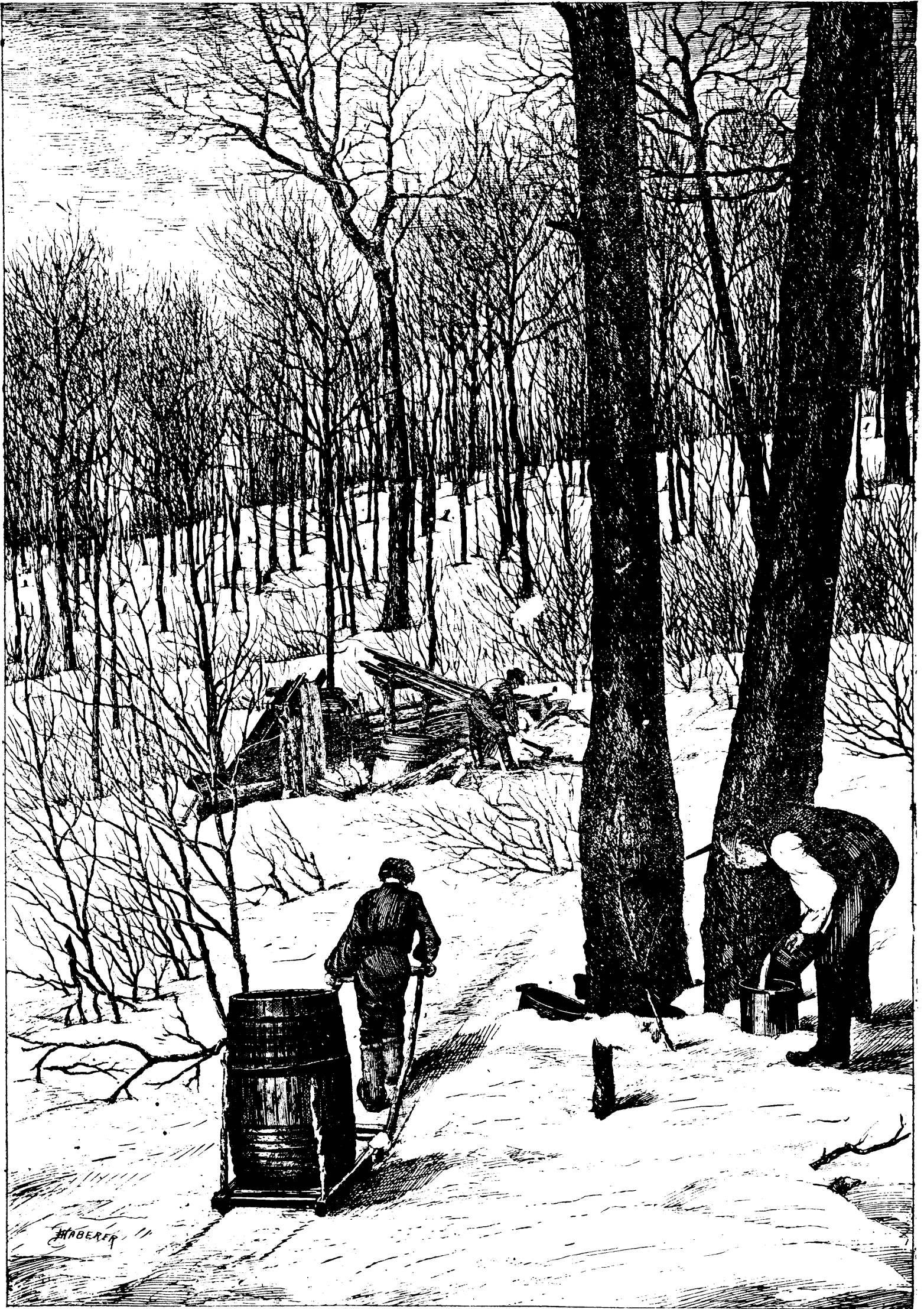
L'infortuné fils de Louis XVI mourut dans sa onzième année.

Dieu était satisfait des malheurs de la France ; il la trouva assez descendu dans la fange du crime et du vice. Pour la relever, il envoya un homme d'un génie vaste et d'une fermeté extraordinaire, et ce héros fut Napoléon !



Montréal, avril 1889.

En Canada, la fabrication des chevilles en bois pour les chaussures absorbe 100,000 cordes de bois, les allumettes 300,000 cordes, les formes de chaussures et les embouchures 500,000 chaque année, les télégraphes exigent 800,000 arbres pour les nouvelles lignes et 300,000 pour l'entretien des vieux réseaux. Chaque année, les traverses de rails dépouillent 75,000 acres de bois debout de 30 ans. La cuisson de la fabrique coûte à elle seule 2,000,000 de cordes de bois annuellement.



LA FABRICATION DU SUCRE D'ÉRABLE EN CANADA

ANGE, PETIT JÉSUS

(LÉGENDE DE WESTPHALIE)



Dans une mansarde de Munster, une pauvre mère, entourée de trois enfants affamés et tremblants de froid sous la bise de décembre, sentait son cœur se briser.

Il y avait un mois que le compagnon de sa vie, épuisé par la souffrance, l'avait quittée ; elle, vaillante, avait lutté contre la misère, soutenue par le courage qui n'abandonne jamais les mères.

Et pourtant, quelques jours encore, et le pain allait manquer dans le réduit ; elle avait frappé partout, et partout les portes s'étaient fermées comme les cœurs. Qui pourrait peindre l'armertume de ses pensées à cette heure terrible ?

Tout à coup, comme une étoile qui brille dans la nuit sombre, une lueur d'espérance éclaire cette souffrance. C'est que la mère pense à la Vierge bénie aux pieds de laquelle si souvent, aux jours heureux, elle est allée répandre son cœur dans des effusions de joie et de reconnaissance, à qui elle consacra dès leur naissance les petits êtres aujourd'hui si éprouvés.

Deux des enfants s'étaient endormis, étendus sur les pauvres loques qui leur servaient de lit, et, bercés par des rêves d'or, ils souriaient aux anges leurs frères.

La pauvre femme hésita un instant,

puis enfin, d'une voix douce, appelant l'aîné, un mignon chérubin de sept ans :

— Viens, dit-elle

L'enfant se leva, et tous deux prirent le chemin de l'église.

D'une main, l'enfant tenait un morceau de pain, dans lequel il mordait à belles dents, ne songeant pas, dans son insouciance innocente, à la douleur qui mettait des larmes dans les yeux de sa mère.

Les ombres du soir descendaient sur la royale cathédrale, où d'innombrables pèlerins venaient sans cesse, devant l'image vénérée de Notre-Dame, déposer leurs hommages et le fardeau de leurs cœurs.

Timidement, la veuve s'agenouilla, les mains jointes, dans une attitude d'indicible supplication et d'ardente espérance. Tant de miracles ont redit la puissance et les bontés de la Vierge aimée, son œil semble regarder si doucement les souffrants et les déshérités qui accourent à ses pieds, que le cœur malade se sent consolé par la prière faite à cet autel.

L'enfant, lui, regarde étonné ; ses yeux vont de la Vierge Sainte au petit Enfant-Jésus, auquel les dernières lueurs du jour forment un auréole, et à sa mère agenouillée près de lui. Puis, subitement : " Vois donc, ô mère, vois donc le petit Jésus, comme il nous regarde ! " Pour lui, les enfants qui regardent leur mère demandent du pain ; c'est le spectacle de la maison. " Il a faim ! je suis sûr qu'il a faim ! " Et aussitôt, présentant son pain à l'Enfant divin : " Tiens, dit-il, cher petit Jésus, mange bien, tu as faim sans doute !... Prends mon pain, car je t'aime bien et tu me feras tant plaisir ! "

O prodige ! sur les bras de sa Mère, Jésus s'est soulevé, il a souri, et, tendant la main vers le petit pauvre dont l'œil pur n'exprime ni surprise ni crainte :

— Cher petit frère, je te remercie, dit-il. Et puisque tu m'aimes, écoute bien : dans trois jours, tu seras avec moi ; nous jouerons ensemble dans les prairies et

parmi les fleurs du ciel ; en échange de ce pain que tu m'as offert, tu mangeras le pain du paradis !

La mère a vu le prodige ; elle a entendu la voix sortir de ces lèvres de marbre, quelle merveille ! mais en même temps quelle terrible prophétie ! Marie, la Mère de Jésus, éprouva une joie et une douleur aussi, quand Siméon lui annonça la gloire et la mort de Jésus enfant.

Pauvre mère ! pourquoi ces trois jours lui semblèrent-ils à la fois si terribles et si heureux ? Pourquoi, en regardant son fils, sentit-elle son cœur tantôt battre de joie et tantôt trembler comme à l'approche d'une séparation ? Le rendez-vous du petit Jésus, pourquoi donc amenait-il à son œil une larme si douce et si amère à la fois ?

Ah ! le cœur de la mère avait deviné juste. Le troisième jour vint ; en s'approchant du berceau de son enfant, elle tremblait, elle avait peur, mais elle disait : " O Jésus enfant, par votre Mère tant aimée, faites que mon enfant soit heureux ! " Blanc et pur comme un lit, le petit corps reposait sur le lit, pendant que, spectacle admirable si un œil de chair eût pu le contempler, les anges emportaient, à travers les cieux étoilés, l'âme sans tache au paradis.





LA MORT D'UN MOINEAU

L'hiver, prêt à lever le siège,
Se conduit un peu comme un fou.
Or, pendant qu'il pleut et qu'il neige,
Un vieux moineau meurt dans son trou.

Le mur est noir, le nid est sombre.
Brisé, tel qu'un jour nous serons,
Le vieux moineau regarde l'ombre
Avec ses deux petits yeux ronds.

Le doux agonisant pépie
Sur un ton vaguement plaintif.
Sa femelle s'est accroupie
A ses côtés, l'air tout pensif.

Il a sous sa poitrine creuse
Replié ses pieds amaigris,
Et la chair de son cou, frileuse,
Se hérissé d'un duvet gris.

Hélas ! il n'a qu'un souffle grêle !
Son pauvre corps est devenu
Plus frêle que la coque frêle
D'où sort l'oiseau chétif et nu.

Il laisse sa langue effilée
Pendre hors de son bec pâli,
Et sa tête à demi pelée
A des teintes d'acier poli.

Tout à coup, il étend son aile,
Ferme l'œil et meurt, effaré.....
Pauvre moineau ! Pauvre femelle !
Mon cœur en a presque pleuré.

Et pourtant, lorsque la mort blême
Vient de son doigt glacer leurs os,
Que de vieux hommes n'ont pas même
Un lit comme les vieux oiseaux !

CLOVIS HUGUES.

LE PAYSAN CANADIEN

I

(Suite et fin)

Les danses du paysan canadien sont tantôt le cotillon, tantôt la farandole, car il ignore les danses du grand monde. Quant à ses chansons, elles sont tout à fait originales ; des poètes ont surgi sur les bords du grand fleuve et, bien qu'illettrés, ont chanté les forêts qui les avaient vus grandir et les beautés du Saint-Laurent ; d'autres, animés de sentiments amoureux, se sont servis du vers pour exprimer leurs flammes. D'autres encore, voyageurs intrépides, ont chanté leurs aventures, et ceux qui partaient pour de longs voyages ont pleuré leur départ. Voici quelques couplets dans lesquels des jeunes gens revenant d'un voyage en Californie, où ils n'avaient pas trouvé la fortune promise, racontent leur désappointement :

Nous sommes trois jeunes hommes du même canton,
D'un voyage en Californie nous revenons.
Tout le long de la route nous n'avons mangé
Qu'un peu de viande et encore bien gâtée.

On nous avait fait croire que dans ce pays,
Si riche et si vanté de Californie,
Aussitôt en arrivant nous allions gagner
Plus de deux mille piastres par année.

Mais tout ce qu'on gagne, écoutez,
Je m'en vais vous le raconter ;
Et si après cela vous voulez y aller,
Vous saurez au moins quelle est la vérité.

On y gagne une méchante nourriture
Tout en travaillant bien dur !
On y travaille du matin jusqu'au soir
Dans des mines affreusement noires.

Ceux qui ont composé cette chanson
Sont trois jeunes Canadiens, tous des garçons,
Étant un soir dans leur cabine après veillée,
Revenant au pays d'où ils s'étaient exilés.

Même simplicité primitive dans une autre pièce
de vers sur les adieux d'un marin à sa bien-aimée.

—Chère Virginie, les larmes aux yeux
Je viens te faire mes adieux :
Je vais partir pour l'Amérique.
Déjà c'est le soleil couchant,
Voilà mon brick,
La voile est mise au vent.

—Beau matelot, le roi des eaux,
Toi qui navigue sur les eaux,

Il arrivera un naufrage
Qui fera périr ton équipage ;
Et moi qui reste ici maintenant
Je vivrai seule, sans amant.

—Chère Virginie, ne crains donc rien ;
Je suis le premier marin.
Ah ! Je connais le pilotage
Je suis sûr de mon vaisseau ;
Il n'arrivera aucun naufrage
Quand je serai sur les eaux.

Écoutons maintenant les soupirs de deux cœurs amoureux. L'élegie, comme on le voit, s'est introduite jusque dans les campagnes canadiennes.

Écoutez, jeunesses, écoutez la chanson
Qui a été composée sur une fille et un garçon,
La peine et la misère qu'ils ont eu à se fréquenter,
Leurs pères, aussi leurs mères, les en ont empêché.

—Ah ! oui, ma chère amie, oui, j'ai-t-un grand mal
Quand je suis loin de toi je ne fais que pleurer.
Tu as dit des paroles qui ont su charmer mon cœur,
Mais moi, bien misérable, je crains toujours malheur.

—Mais non, non, cher amant, tu as le cœur trop tendre,
Quand on veut le bonheur il faut savoir attendre :
Mon père, aussi ma mère bientôt se calmeront
Et nous aurons le bonheur, nous nous marierons.

—Le bonheur, non, non, jamais nous l'aurons
Car tes parents à toi, tous t'en empêcheront,
Et toi obéissante tu leur obéiras
Et pour leur obéir tu m'abandonneras.

—Tes paroles, cher amant, tes paroles sont cruelles,
Elles m'ont blessé le cœur comme des flèches mortelles.
Tu as le cœur plus dur que la pointe du rocher,
Mon amour est trop grand, jamais je t'abandonnerai.

Le Canadien excelle dans le genre amoureux.
Voici encore une autre composition de ce genre :
ce sont deux amants qui se rappellent leur première entrevue :

T'en souviens-tu de ce soir mémorable
Lorsqu'on s'est vu pour la première fois ?
T'en souviens-tu quand nous étions à table
Et que toujours moi je te regardais ?
Moi qui t'aimais du profond de mon âme
J'en garderai toujours le souvenir. } bis.

J'ai gravé sur l'écorce d'un arbre
Ton nom, le mien, ton aimable portrait.
Dans ces bois, à toi, souvent je songeais,
Car tout me rappelait tes charmes.
Moi qui t'aimais du profond de mon âme
J'en garderai toujours le souvenir. } bis.

Un matin, voulant narguer un ami déçu dans
ses amours, lui chanta ces couplets :

Par un matin Tinoir se lève,
A mis ses bas et ses souliers,
Chez monsieur Rousseau s'en est allé :
—Ah ! bonjour donc, monsieur, madame
Que le bonjour vous soit donné.
Où est Alix ma bien-aimée ?

—Elle est allée en promenade,
Asseyez-vous sur ce petit banc,
Fumez la pipe en attendant.
Tout aussitôt Alix qu'arrive
En sautillant et en riant :
—Vous voilà, Tinoir, mon cher amant. "

Mais il l'a prise par sa petite main blanche,
Sur une chaise voulut la faire reposer.
C'était pour mieux la demander.
—Monsieur, dit le père, ma fille est trop jeune,
Elle n'a pas encore ses dix-huit ans,
Vous lui ferez l'amour quand il sera temps. "

Comme on le voit, il y a différentes espèces de
poètes sur les bords du Saint-Laurent.

II

Le paysan canadien possède une foule de légendes qui lui viennent les unes des Bretons, ses ancêtres, les autres des sauvages, ses compagnons de chasse et de pêche ; d'autres aussi ont pris naissance dans les excursions lointaines que ses pères faisaient autrefois, chaque automne, dans des cantons étrangers pour la coupe du bois. Ainsi les marins de l'île d'Anticosti qui naviguent sur les goélettes affirment qu'il y a sur la côte du Labrador une maison hantée par des fantômes. En été, on les voit tout en feu voltiger sur la côte, mais durant les longues soirées d'automne ils ne cessent d'errer dans le golfe, en poussant des cris affreux. Une vieille légende rapporte qu'à l'époque de l'arrivée des Anglais au Canada une famille bretonne

habitait cette maison ; qu'un soir trois sauvages Mic-Macs qui se rendaient à la traite, surpris par la tempête, vinrent y demander l'hospitalité. Durant la nuit, des pêcheurs basques campés sur l'île d'Anticosti entendirent,—bien que la distance fût de quarante-cinq milles,—un vacarme affreux ; et plus tard, des marins remontant à Québec furent étonnés de voir des lumières scintillant sur la côte. Ils débarquèrent et se trouvèrent en face de cadavres horriblement mutilés : c'étaient ceux de la famille bretonne assassinée par les trois voyageurs.

A cinquante milles en amont de Québec et sur la rive sud du Saint-Laurent, entre Lotbinière et Saint-Pierre-les-Becquets, est un cap qui s'avance au loin dans les eaux. S'il faut en croire une légende canadienne très populaire dans cette partie du pays, un drame mystérieux s'y dénoua il y a près d'un demi siècle. A Lotbinière vivait alors une femme qui passait pour sorcière ; elle habitait une maison non loin du rivage. Un soir, c'était en novembre, grand émoi au village ; la sorcière venait de voler un enfant de six ans et on l'avait vu se diriger vers le fleuve avec son fardeau. On se mit à sa poursuite, mais trop tard ! Arrivée au sommet du cap, la sorcière, élevant l'enfant dans ses bras, le précipita dans les eaux mugissantes du Saint-Laurent, puis, au même instant, la vieille femme se fracassant la tête contre les rochers, roula dans les flots. Depuis cette lugubre nuit, chaque automne, durant le mois des morts, une femme vêtue de noir erre sur la côte et des cris déchirants, semblables à ceux d'un damné, partent de l'endroit où tomba la sorcière. Depuis pas un navire n'a pu mouiller devant le cap ; des courants invincibles le repoussent au large.

Le Canadien a plusieurs de ces légendes qui pour lui sont sacrées. Les pères les lui ont transmis et il aime, le soir au coin du feu, les apprendre à ses enfants. Dans les paroisses éloignées des bords du grand fleuve et où les traditions se conservent plus longtemps, on trouve encore chez les habitants un grand nombre de superstitions plus ou moins curieuses. Aperçoit-il le soir une lumière dans son champ, il croit que c'est l'âme d'un défunt qui demande des prières. La nuit un animal égaré suit-il sa voiture, il dira que c'est un loup-garou, un sorcier transformé en bête qui court les champs ; selon lui sa peau est à l'épreuve de la balle ; le plus sûr moyen de le ramener à son état naturel, c'est de le frapper sur le nez ; s'il en jaillit du sang, de bête qu'il est il passera à l'état d'homme. Cette superstition cependant commence à disparaître, car elle est loin d'être aussi accréditée qu'elle l'était il y a un quart de siècle.

Lorsque la figure d'une personne morte subitement commence à devenir violacée, c'est qu'un parent lointain vient d'apprendre la nouvelle. Une autre superstition veut que tous les ans, la veille de Noël, à minuit, les animaux domestiques retenus dans les étables par la rigueur de l'hiver se prosternent, en souvenir sans doute de celui qui, autrefois, daigna naître dans une semblable demeure. On rapporte même qu'une fois un homme voulant être témoin de ce fait, prit vers minuit le chemin de son étable, mais que le lendemain on le trouva mort sur le seuil.

Un autre grand trait du paysan canadien, c'est sa franche hospitalité ; aussi, si voyageant dans les campagnes qui bordent le Saint-Laurent, on est surpris par la nuit ou par la tempête, on ne doit pas craindre de frapper à la porte des chaumières du chemin ; on y sera reçu non comme un étranger, mais comme un ami ; on vous demandera d'où vous venez, où vous allez. Et le soir, au coin du feu, tandis que la bûche traditionnelle fera entendre son gal pétillamment, vous apprendrez soit une de leurs terribles légendes, soit une chansonnette, l'œuvre d'un poète voisin, et vous ne partirez le lendemain matin qu'après avoir pris un bon déjeuner et fait la promesse de vous arrêter chez vos hôtes si jamais vous repassez par cette route.

Tel est le paysan canadien ; voilà comment il coule ses jours, heureux et indépendant sur sa terre, loin de la corruption des grandes villes. Il naît sur le territoire de ses pères, épris de cette vie champêtre et paisible qui lui permet souvent d'atteindre un âge patriarcal, et il meurt en paix, laissant à ses enfants comme héritage le souvenir

de sa bonne conduite et quelques biens acquis à la sueur de son front.

On voit que le vieux sang gaulois coule encore dans ses veines ; aussi, est-ce toujours avec un certain plaisir que le voyageur français qui parcourt le Canada rencontre, à plus de deux mille lieues de son pays, les mœurs et les coutumes de la vieille France et que, pénétrant sous les toits rustiques des paysans canadiens, il reconnaît en eux les dignes descendants des Bretons et des Normands, hardis pionniers qui sont venus jeter sur la terre américaine les germes de la civilisation et de la religion.

Le Canadien, grâce à ses instincts généreux et patriotiques, n'oublie pas sa mère-patrie ; c'est le seul peuple qui, sous une domination étrangère, ait su non seulement conserver, mais encore faire reconnaître légalement sa religion, sa langue et ses coutumes.

AUGUSTE FORTIER.

L'HONORABLE L.-F.-G. BABY

L'honorable Louis-François-George Baby, qui aient d'être décoré du titre si éminent de Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, est né à Montréal, le 26 août 1834.

L'ancêtre de cette famille en Canada est M. Jacques Baby, de Ranville, officier du régiment de Carignan.

Au cours de la généalogie que l'on peut retracer jusqu'à l'année 1375, on remarque plusieurs chevaliers de Malte et de Saint-Jean de Jérusalem.

Les De Lanaudière et les De Verchères, particulièrement l'illustre héroïne de la Nouvelle-France, sont au nombre des alliés.

Le père était M. Joseph L. Baby, notaire public, de Joliette, où il est décédé en 1871. La mère, Elizabeth-Caroline Guy, était fille de l'hon. Louis-Jacques Guy, notaire et conseiller législatif.

L'hon. L.-F.-G. Baby reçut son éducation au petit séminaire de Saint-Sulpice et au collège de Joliette.

Il fit ses études légales à Montréal, dans les bureaux de MM. L.-T. Drummond et T.-J.-J. Loranger, devenus tous deux ministres de la couronne puis juges de la Cour supérieure.

Admis au barreau en 1857, M. Baby pratiqua d'abord sa profession à Montréal, en société avec l'hon. M. Drummond, ensuite à Joliette avec l'hon. sénateur Louis-Auguste Olivier, nommé juge de ce dernier district en 1875.

L'hon. M. Baby fut élu pour la première fois dans le comté de Joliette, membre de la Chambre des Communes, en 1867, à l'inauguration de la Confédération canadienne. Il fut réélu par acclamation en 1872 et par une écrasante majorité en 1874, de même qu'en 1878.

Le 26 octobre 1878, l'hon. L.-F.-G. Baby accepta le portefeuille de ministre du revenu de l'intérieur, dans le cabinet fédéral, ayant pour collègue l'hon. L.-F.-R. Masson, ex-lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

La carrière parlementaire de l'hon. M. Baby a été signalée par quelques réformes et par l'adoption de mesures très importantes, notamment les lois sur les poids et mesures, sur l'excise, les timbres et le tabac ; de plus, un bill pour l'abolition de la peine de mort dans le cas d'assaut avec intention de rapt.

L'hon. M. Baby, membre du conseil privé, fit partie du gouvernement à Ottawa jusqu'en 1880. Il monta alors sur le banc de la Cour supérieure d'où il fut promu à la Cour d'appel, en septembre 1881.

Il avait été nommé Conseil de la reine dès 1872. Comme avocat criminaliste, il s'était distingué avec éclat, aussi comme substitut du procureur-général, charge qu'il remplit pendant longtemps dans le district de Joliette.

En juillet 1873, il célébra mariage avec Mlle Maria-Hélène-Adélaïde, fille de M. le Dr O. Berthelot, Commandeur de l'Ordre de Pie IX, et de dame Hélène Guy.

L'hon. juge Baby appartient à nombre de sociétés savantes, telles que l'Institut Canadien de Québec, l'Institut Canadien d'Ottawa, l'Association Numismatique et d'Antiquailles, et la Société

Historique de Montréal, dont il est un des fondateurs.

L'érudition et les connaissances artistiques et littéraires de l'hon. M. Baby lui ont valu le titre de docteur en lettres de l'Université-Laval.

L'hon. juge Baby possède une collection très précieuse de manuscrits canadiens et de monnaies de tous les pays.

Sur le blason de la famille est inscrite la belle devise :

“ DIRE VRAI ET FAIRE BIEN. ”

J.-HERMAS CHARLAND.

DEUX MOTS DU DOCTEUR

DE LA CONTAGIOSITÉ DE LA SCARLATINE

La fièvre scarlatine est une fièvre éruptive, contagieuse et dont les principaux symptômes sont une fièvre élevée, une éruption très vive sur le corps et du mal de gorge. C'est une des maladies les plus contagieuses et les plus longtemps contagieuses. On n'en connaît pas encore le microbe. Nous sommes donc moins avancés que pour la fièvre typhoïde caractérisée par le bacille d'Eberth, et que pour la diphtérie, caractérisée par le bacille de Klebs.

La contagion de la scarlatine peut se faire directement par le contact, par l'intermédiaire de l'air à une faible distance, et indirectement par le contact d'une personne ayant approché le malade avec une personne éloignée. Trousseau rapporte le cas d'un fait de contagion par l'entremise d'une lettre écrite par un scarlatineux et envoyée dans une petite localité où ne régnait pas la maladie.

On raconte encore qu'un médecin d'une petite ville autrichienne soigna une petite épidémie de scarlatine.

Celle-ci, une fois terminée, le médecin serra dans une malle les vêtements qu'il avait portés pendant ses visites aux malades. Plusieurs mois après, il changea de résidence et s'établit dans une autre ville où ne régnait pas le plus petit cas de scarlatine. Il sortit alors de sa malle son précieux habit et sema la scarlatine sur sa route.

Vous voyez donc que la scarlatine est beaucoup et longtemps contagieuse. Le plus sûr préservatif contre la scarlatine est l'isolement des malades, cette maladie se déclarant très vite (au bout de 12 à 18 heures) beaucoup d'individus éloignés à temps peuvent y échapper. Nous verrons la prochaine fois qu'il n'en est pas de même de la rougeole. Les gens qui approcheront les malades, devront changer de vêtements avant de voir d'autres personnes, et la maladie une fois terminée, faire désinfecter leurs vêtements. Les effets qui auront servi aux malades doivent également être désinfectés : ne pas oublier les poupées et les livres. On brûlera également du soufre dans l'appartement, portes et fenêtres fermées. Pour les linges, c'est l'ébullition qui détruit le mieux et le plus facilement les germes contagieux.

Dr AMBO.

CARNET DE LA CUISINIÈRE

Filet de saumon à l'américain.—Apprêtez des filets de saumon en leur donnant une forme de poire allongée ; passez à l'œuf, faites frire à friture chaude ; servez avec une sauce claire très pimentée.

Farce de poisson.—Évitez de mêler ensemble les chairs de deux poissons différents. Hachez de la chair de poisson avec des champignons cuits et des œufs durs ; ajoutez-y de la mie de pain cuite dans du lait, un morceau de beurre frais, du sel, un peu de poivre, du persil haché et des jaunes d'œufs crus. Pilez bien le tout ensemble ; incorporez-y les blancs d'œufs fouettés.

Anguille au suprême.—Coupez l'anguille par tronçons et faites-la revenir en casserole avec du beurre fondu, des morilles et quelques truffes en tranches fines. Lorsqu'elle aura pris goût et une belle couleur, mouillez-la de vin rouge, assaisonné

de sel, poivre et un peu de sucre ; servez-la chaudement dans son jus, sur des croûtons grillés.

Gâteau éponge.—Mettez dans une balance quatre œufs et le même poids de sucre pilé dans l'autre. Otez un œuf et mettez le poids de trois œufs de farine. Mettez le sucre pilé dans un plat creux, et cassez dessus les œufs que vous battez pendant un quart d'heure. Ajoutez alors la farine, et battez encore pendant cinq minutes. Beurrez un moule à gâteaux, versez-y votre pâte, et mettez au four ou sous le four de campagne jusqu'à ce que le gâteau soit cuit et doré. Démoulez lorsqu'il est froid.

JEU SCIENTIFIQUE

UN PIANO COMME ON N'EN TROUVE PAS DANS LE COMMERCE

Voulez-vous construire un piano parfaitement accordé et qui, au lieu de quatre ou cinq cents dollars, ne coûte rien ?

Oui ! eh bien, prenons des bouteilles vides ; on croit que le vin bu, elles n'ont plus de raison d'être ; c'est une erreur, elles vont devenir un piano.



On les pend à un bâton les unes après des autres, par le goulot, avec des ficelles et on les remplit plus ou moins d'eau, de façon à ce qu'en les cognant, avec un bâton raide, elles rendent les différentes notes de la gamme. On met au-dessus les bouteilles *déses* et *bémols*, comme dans un piano ; il ne faut pas craindre de multiplier les notes, elles ne coûtent rien.

Maintenant, que la jeune pianiste s'approche avec son bâton et qu'elle joue : *Ah ! vous dirais-je maman*, ou bien : *Au clair de la lune*, et on sera dans l'admiration.

—La situation de l'Europe il y a cent ans, d'après Boulgakow, ministre de Russie à Constantinople en 1781 :

L'Amérique anime tout ;
La France entreprend tout ;
L'Espagne ne fait rien du tout ;
L'Angleterre se bat contre tout ;
La Hollande paiera tout ;
La Prusse guette tout ;
La Suède ne veut rien du tout ;
Le Danemark regarde tout ;
Le Turc s'étonne de tout ;
La Russie balance le tout ;
Et si Dieu ne se mêle de tout,
Le diable emportera tout.

A peu de chose près, la situation est la même aujourd'hui.

VARIÉTÉS

Dispute :
Monsieur vous avez prononcé le mot
Oui. Et après
Vous ne pouviez me désigner plus clai-
rement !

—Demandez la Patrie, ma dernière Pa-
trio, criait l'autre soir un vendeur de jour-
naux.
—Le misérable ! murmure Guibillard en
serrant les poings, il n'a plus qu'une patrie,
et il cherche à la vendre !

Z... est très malheureux : sa belle-mère
est morte
—Voyons, lui dit un ami, vous la reverrez
au ciel ?
—Encore ! murmure Z... dans un mo-
ment d'abandon.

Pensées choisies de Broquet :
—Quand une femme a trop de lustres, sa
figure n'en a plus.
—Pour bien faire un carambolage, il faut
donner deux coups à sa bille : d'abord un
coup d'œil, ensuite un coup de queue.
—Dans une addition, c'est le chiffre placé
le plus bas qui est le montant.
—Les hommes ont des droits, mais ils ont
encore bien plus de travers.

RECREATIONS DE LA FAMILLE

No 489.—ENIGME

J'arrache l'âme de sa sphère,
Je l'arrache à la pesanteur,
Et je la plonge piscine, entière,
Dans les effluves du bonheur.
Antipode du noir marasme,
Je suis comme un épanouissement
De l'admiration et de l'enthousiasme.
Alors l'âme s'élève à moi ravissement.
Demandez à Newton ce que vaut la cou-
Du monarque le plus puissant,
Contre la découverte admirable qu'il donne
Au monde studieux, à l'univers pensant.
Eureka ! quand ce cri sortit de sa poitrine,
Il tomba foudroyé par son émotion.
Il comprit qu'elle était mon essence divine,
Fille de l'adoration

SOLUTIONS

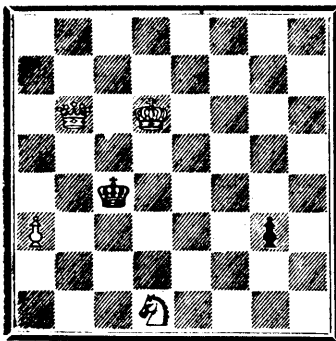
No 487.—Le mot est : Eternuement.
No 488.—Les mots sont : Par tant—Partant.

ONT DEVINE :

Mlle Amélie Coursolles, Ottawa ; Alphonse
Guérette, Lévis ; Dr J. A. Lamothe, Mme F.
Juneau, Mlle Anna Blondeau, Cns Lamou-
tagne, Québec ; Mlle Eugénie Cinq-Mars, B.
Arcand, Mlle Anna Malo, L. N. Paré, Mlle S.
Dubuc, Montréal ; Sphinx, Valleyfield.

LES ÉCHECS

Composé par M. EMILE PRADIGNAT
Noirs—2 pièces



Blancs—4 pièces

Les blancs jouent et font mat en 3 coups

SOLUTION DU PROBLEME QUI A PARU DANS LE

No 255

Table with 2 columns: Blancs and Noirs. It lists chess moves and solutions for the previous problem.

AVIS AU MERE. — LE SIROP CALMANT
DE MME WINSLOW pour la dentition des
enfants, est le médicament recommandé par
les principaux médecins des États-Unis, et il
est employé avec avantage depuis quarante
ans par des millions de mères pour leurs en-
fants. Pendant les progrès de la dentition sa
valeur est incalculable. Il soulage l'enfant de
toute douleur, guérit la dissenterie et la di-
arrhée, les douleurs d'entrailles et le borbory-
gme. Il donne du repos à la mère en don-
nant la santé à l'enfant. Prix : 25 cents la bou-
teille.

HENRI LARIN,

PHOTOGRAPHE

18 -- RUE SAINT - LAURENT -- 18

2082

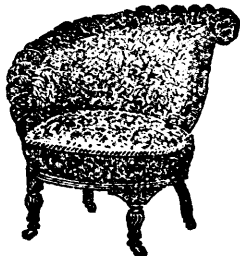


AUX MERES

Si vous voulez avoir des enfants forts et vi-
goureux, donnez-leur du

LE JOHNSTON'S FLUID BEEF

à leur déjeuner.



MEUBLES DE

SALONS DE \$35 A \$250

CHAISES, FAUTEUILS, DIVANS, SOFAS ET AUTRES MORCEAUX
DÉPARÉILLÉS

WM. KING & CIE.,

652 - RUE CRAIG - 652

LA MEILLEURE PLACE POUR ACHETER

— DU —

BON TABAC CANADIEN,
CIGARES & CIGARETTES,

EST MAINTENANT AU

No 1786 RUE SAINTE-CATHERINE

Entre les rues Sanguinet et Ste-Elizabeth

HUITRES AU VERRE, GATEAUX, FRUITS, ETC.

Une visite est sollicitée

HORACE CORMIER

SIROP

ANTI-BRONCHITE

C'est le vrai spécifique pour les personnes
attaquées des Bronches. Il dégage infaillible-
ment et aisément le Foie et les Poumons ; fait
expectorer, sans effort, même sans tousser, et
ne fatigue aucun organe.

PRÉPARÉ ET VENDU PAR

ALF. BRUNETTE

2561, NOTRE-DAME, MONTREAL

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de
cette préparation délicieuse et rafraichis-
sante. Elle entretient le scalp en bonne santé,
empêche les peaux mortes et excite la pousse.
Excellent article de toilette pour la cheve-
lure. Indispensable pour les familles. 25 cts
la bouteille.

HENRY R. GRAY,
Chimiste-pharmacien,
144, rue St-Laurent.

VICTOR ROY,

ARCHITECTE

26, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

FRANK LESLIE'S ILLUSTRATED

Le plus complet des journaux illustrés an-
glais, publié aux États-Unis, contenant 8
pages de texte et 8 pages de gravures. Prix
d'abonnement : un an, \$4 ; six mois, \$2. S'a-
dresser aux Nos 53 et 55, Park Place, New-
York (E.-U.).

THIS PAPER may be found on file at Geo. P.
Rowell & Co's Newspaper Ad-
vertising Bureau (70 Spruce St.), where advertising
contracts may be made for it in NEW YORK.



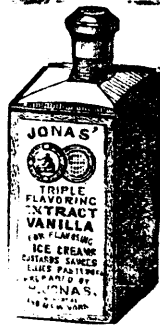
Voici le véritable J. E. P. Racicot, inven-
teur, propriétaire et manufacturier des cé-
lèbres Remèdes Sauvages, 131, rue Notre-
Dame, à l'enseigne du Sauvage.

Montréal, 9 mai.

CERTIFICAT.—Moi, soussigné, je certifie que
pendant six mois j'ai été malade d'une dé-
mangeaison et d'arthres aux bras d'une souf-
france terrible, j'ai été guéri par les Remèdes
de J. E. P. RACICOT, propriétaire et fabri-
cant de remèdes sauvages, dans l'espace de
trois semaines, au No 131, rue Notre-Dame, à
l'enseigne du Sauvage.

A. LAFERRIERE, typographe,
No 11, Saint-Etienne, Côteau St-Louis.
On trouvera les mêmes remède au No 25,
rue St-Joseph, Québec, et au No 9, rue Du-
pont, Sherbrooke.

ETABLIE EN 1870



Nous avons le plaisir d'an-
noncer que nous avons tou-
jours en magasin les arti-
cles suivants :

Les triples extraits culi-
naires concentrés de JONAS

Huile de Castor en bou-
teilles de toutes grandeurs.

Moutarde Française,
Glycerine, Collefortes.

Huile d'Olive en demi
pintes, pintes et pots.

Huile de Foie de Morue,
etc., etc.

HENRI JONAS & CIE

10—RUE DE BRESOLES—10

(Bâtisses des Sœurs) MONTREAL

Abonnez-vous au MONDE

ILLUSTRE, le plus complet et le
meilleur marché des journaux litté-
raires du Canada. £

Aux Vieilles Personnes !

Chez les personnes âgées le système nerveux est
affaibli et il est absolument nécessaire de lui don-
ner la force requise. Un de nos écrivains de la pro-
fession médicale des plus en renommée, en parlant
de la domination des rhumatismes chez les vieil-
lards, dit : " Les douleurs variées, rhumatismales
ou autres dont se plaignent souvent les vieillards
et qui matériellement troublent leur bien-être ne
sont que la conséquence du mauvais état des nerfs."
Cela parle de soi ; le médicament qu'il faut aux
personnes âgées est un tonique puissant pour les
nerfs. Ces personnes souffrent de constipation, de
flatosité, d'étourdissements, de diarrhée, d'indi-
gestion, de rhumatismes, de névralgie, etc., etc.



Le Céliéri Composé de Paine, ce fameux tonique
pour les nerfs est presque un spécifique pour de
tels désordres de l'économie, et par son grand
pouvoir à réprimer les dérangements du foie, des
intestins et des reins, il chasse tous les maux
particuliers au vieil âge. Toutes les vieilles per-
sonnes trouvent que c'est un stimulant énergique
qui donne appétit et facilite la digestion.

En vente chez les pharmaciens. \$1.00 la bou-
teille, 6 pour \$5.00. Envoyez pour un journal de
8 pages où vous verrez plusieurs témoignages de la
part de personnes nerveuses, débiles et âgées qui
bénéficient le Céliéri Composé de Paine.

WELLS, RICHARDSON & CIE.,
MONTREAL, P. Q.

CE QUE

FIT MA TANTE

MA TANTE a dit beaucoup de choses, mais
ce qu'elle a dit de mieux est rapporté par
Mlle Mary Andrews, de Buffalo, N. Y. :

LE BON GRAND SAINT-LEON

A fait beaucoup de bien dans notre famille
surtout pour notre mère, dont la vie était en
danger, affaibli qu'elle était par la douleur
et la perte d'appétit. Le sommeil l'avait lais-
sée ; ma tante seule pouvait prendre soin
d'elle, et elle lui fit boire de l'eau de Saint-
Léon chaude, tout comme le thé. Maintenant
elle est très forte et se porte bien. Elle repose
bien toutes les nuits, bref, elle est complè-
tement changée et a retrouvé toute sa bonne
humeur d'autrefois.

MARY ANDREWS,
Buffalo N. Y.

LA CIE. D'EAU DE SAINT-LEON

54, CARRÉ VICTORIA

M. A. POULIN,

Téléphone 1432 GERANT, MONTREAL

SCIENTIFIC AMERICAN
ESTABLISHED 1845.

Is the oldest and most popular scientific and
mechanical paper published and has the largest
circulation of any paper of its class in the world.
Fully illustrated. Best class of Wood Engrav-
ings. Published weekly. Send for specimen
copy. Price \$3 a year. Four months' trial, \$1.
MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS
A Edition of Scientific American.

A great success. Each issue contains colored
lithographic plates of country and city resi-
dences or public buildings. Numerous engravings
and full plans and specifications for the use of
such as contemplate building. Price \$2.50 a year,
25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secur-
ed by apply-
ing to MUNN
& Co., who
have had over
40 years' experience and have made over
100,000 applications for American and For-
eign patents. Send for Handbook. Corre-
spondence strictly confidential.

TRADE MARKS.

In case your mark is not registered in the Pat-
ent Office, apply to MUNN & Co., and procure
immediate protection. Send for Handbook.

COPYRIGHTS for books, charts, maps,
etc., quickly procured. Address
MUNN & CO., Patent Solicitors.
GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

FEUILLETON DU MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 6 AVRIL 1889

SANS MÈRE

PREMIÈRE PARTIE

—Rien ne m'apaisera que lui, sa chère présence, son retour !...

Cependant, au jour elle s'endormit un peu.

Elle se levait depuis la veille.

Quand elle s'éveilla, un grand calme s'était fait en elle.

Sa douleur persistait, mais son énergie revenait, cette énergie douce, patiente, forte et inlassable, qui était le fond même de son caractère.

Était ce avec des larmes et des mots qu'elle saurait ce que son mari était devenu, qu'elle le retrouverait ?

—Non, il fallait agir, et pour cela guérir, reprendre au plus tôt ses forces et son intelligence.

Dans son berceau, Georgette dormait, ses petits poings fermés.

Doucement, Adèle se leva et alla la chercher.

—Est-ce que c'est possible que tu sois orpheline, mon pauvre ange ? Pourquoi Dieu nous punirait-il si cruellement toutes les deux, nous qui n'avons jamais fait de mal à personne ?

Et peu à peu, se reportant en arrière, elle revit tout le passé ; la mort de son père à elle, le désespoir de Mme de Sauves, la ruine succédant à leur vie si large, la misère, l'horrible misère arrivant alors avec les déboires, les angoisses, les humiliations de chaque jour.

Le courage indomptable de Pierre, le sien aussi, quand elle allait donner ses leçons de piano, sous la pluie, l'hiver, sous l'ardent soleil, l'été ; toujours à pied, souvent exténué de fatigue.

Puis l'arrivée de Georges dans sa vie.

Son bon regard droit, son caractère heureux, sa gaieté, son expansion qui avaient éclairé tout de suite leur intérieur si triste, ensoleillé leur existence désespérée.

Comme il l'avait aimée !...

Elle se souvenait de ces petits bouquets de violettes qu'il lui rapportait le soir et qu'il lui offrait si timidement en balbutiant et en rougis-

sant comme une fille ; quand il osait les lui offrir, car le plus souvent il les déposait au coin du piano.

Et elle, qui n'osait pas parler davantage, quelle joie alors !... Elle emportait comme une voleuse les frêles petites fleurs si parfumées et les couvrait de caresses, quand elle était seule dans sa chambre.

Pierre avec son bon sourire paternel et doux lui avait dit quand Georges avait quitté la maison, le soir :

—Vous vous aimez donc, chers enfants !... Ah ! comme vous avez raison !... L'amour honnête, vois-tu, Adèle, il n'y a que ça de bon sur terre !...

Et à partir de ce moment ils avaient été fiancés, ils s'étaient aimés purement, saintement, chaste-ment, jusqu'au jour béni où ils avaient été mari et femme.

Maintenant, le rêve du jour des fiançailles était

réalisé, les deux cœurs battaient en un seul ; Dieu, pour eux s'était privé d'un de ses anges et le leur avait envoyé ; ils avaient cette suprême consécration de l'amour, cette réalisation absolue du bonheur, cette joie sans nom qui s'appelle : l'enfant !

Avec des précautions infinies, car elle s'était endormie, l'adorée, Adèle recoucha Georgette dans son berceau.

—Georges ne te verra-t-il pas, murmura-t-elle en la regardant si belle, si blanche, si rose !... Lui qui t'aimait tant déjà, ne te bénira-t-il pas, ne te dirigera-t-il pas dans la vie, ne veillera-t-il pas sur toi, mon trésor ! Non, ce n'est pas possible !... Dieu ne prend pas ainsi les pères aux petits enfants !... Va, je vais te le chercher, moi, et je sais bien qu'ou tout le monde a échoué, je réussirai !...

Elle s'habilla sans appeler Suzanne, tant elle avait peur qu'on s'opposât à son projet...

Elle était si faible encore !...

Quand elle fut prête, Pierre frappa à sa porte. Il venait la voir, ainsi qu'il le faisait chaque matin.

pour nos affaires privées ?

—Ce n'est pas moi. Mais Suzanne, désespérée de te voir si malade, ne sachant que répondre à tes interminables questions, est allée faire une déclaration sans me prévenir.

—Elle a eu bien tort.

—Certainement. Mais ne lui en fais pas de reproches ; elle a agi par affection pour toi.

—Et qu'a découvert M. Marais ?

—Rien.

—Tu ne veux peut-être pas parler. Mais tu peux tout me dire : ce que j'ai à craindre ou à espérer ; je suis très forte.

Plus bas, mais avec l'énergie qui revenait déjà sous le désespoir immense, Adèle ajouta :

—N'ai-je pas ma fille !...

—Je t'ai dit la vérité, répondit Pierre. M. Marais n'a rien pu découvrir. Mais je l'ai prié d'arrêter ses recherches. Peut-être qu'en les continuant aujourd'hui il sera plus heureux. Veux-tu le voir ?

—Comment est-il ?

—C'est un homme de cœur, d'une intelligence supérieure.

—Allons chez lui !

—Non, pas dans l'état où tu es. Je vais m'y rendre seul, et le prier de revenir ici avec moi ; dans une heure tu le verras.

—Je ne veux pas te contrarier. Mais fais vite. L'angoisse me dévore. Il me semble que Georges m'appelle, qu'il me reproche mon inaction, mon apathie.

Pierre embrassa sa sœur.

—Si tu te laisses aller à cette impatience, lui dit-il, les nerfs prendront le dessus, tu n'auras plus de possession de toi-même, par conséquent ni force, ni clairvoyance, ni énergie. Calme-toi, apaise-toi, écoute-moi. Et qui sait si à nous deux, à nous trois, avec M. Marais, nous n'atteindrons pas notre but !...

Elle se jeta dans ses bras.

—Oui, je sais, dit-elle, tu es toujours la sagesse et la raison incarnées ; mais je suis si malheureuse !... Puis-je garder mon calme !...

Elle appuya sa tête endolorie sur l'épaule de M. de Sauves et éclata en sanglots.

Pierre, à plusieurs reprises, baisa les beaux cheveux blonds d'Adèle, ces cheveux semblables aux blés murs, si doux de nuance, et se débarrassant doucement de son étreinte, l'assit sur sa chaise longue.

Puis allant prendre Georgette dans son berceau :

—Pour le moment, dit-il, il faut penser à elle, et l'aimer plus que tout ! Garde-la jusqu'à mon retour, qu'elle veille sur toi, qu'elle soit ta protection et ta consolation.

Il partit.

Deux heures après, il était de retour avec le chef de la sûreté.

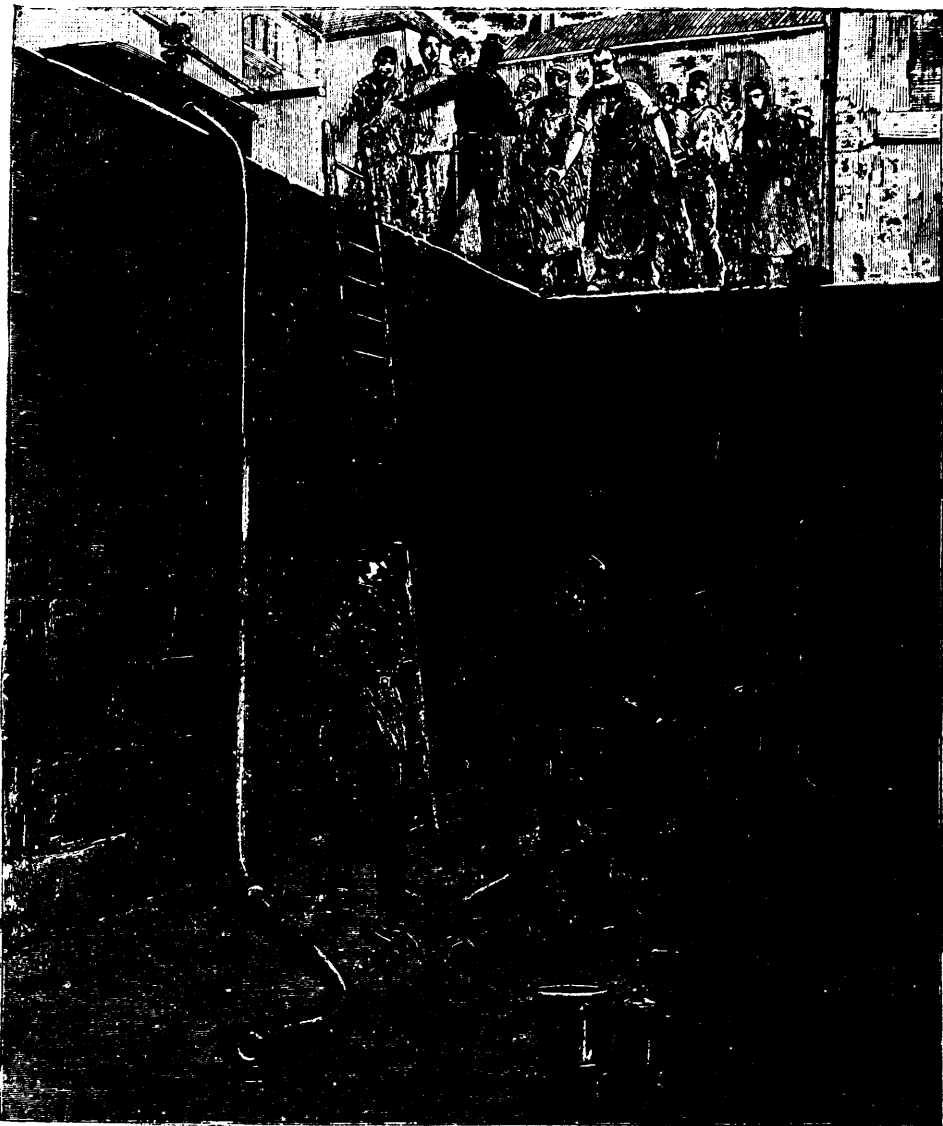
Pierre avait eu l'heureuse chance de rencontrer M. Marais dans son cabinet.

Après les quelques affaires courantes expliquées le magistrat l'avait reçu.

M. de Sauves lui avait tout raconté et comment il avait momentanément calmé Adèle en lui promettant la visite du chef de la sûreté.

—Je vous en prie, avait-il ajouté, venez, mais faites bien attention à ce que vous direz à ma sœur. Elle n'est pas encore guérie et son amour pour son mari lui donne une extraordinaire pénétration.

M. Marais, ému de l'accent avec lequel Pierre de Sauves parlait d'Adèle, ne put s'empêcher de lui dire :



Au bout d'une vingtaine de minutes environ les constatations étaient terminées.—Voir page 22, col. 1.

En l'apercevant debout, toute vêtue, il demeura frappé de stupéfaction.

—Où vas-tu ? demanda-t-il.

—Chercher Georges, répondit-elle simplement.

—Mais tu es folle ! tu t'es levée hier pour la première fois.

—Je suis très forte. On dirait que je n'ai jamais été malade. Je t'en supplie, Pierre, laisse-moi sortir. C'est l'angoisse, l'inaction et l'incertitude qui me tuent.

—Mais où veux-tu aller ?

—Partout où Georges a pu se rendre lui-même.

—On s'y est rendu.

—Qui ?

—Moi d'abord. Egalement M. Marais, le chef de la sûreté.

Adèle eut un haut-le-corps.

—Comment, dit-elle, tu t'es adressé à la police

—Vous aimez beaucoup votre sœur :

—Simplement le jeune homme répondit :

—Je l'ai élevée. Elle était si jeune quand mon père est mort !...

Le chef de la sûreté n'insista pas.

Mais si l'ingénieur l'avait bouleversé par sa physionomie loyale et sa voix si profondément honnête, ce fut bien autre chose quand M. Marais se trouva en présence de Mme Chaniers.

Pierre de Sauves avait, en effet, les réticences que lui causait l'idée que Georges s'était enfui avec Jeanne Descours, tandis que la jeune femme elle, n'en avait pas.

Adèle de suite se sentit en présence d'un homme de cœur, aussi osa-t-elle pleurer, supplier, laisser voir ses angoisses et son désespoir.

—Monsieur, disait-elle en élevant ses belles mains jointes vers M. Marais, tandis que ses joues pâles étaient couvertes de larmes, je vous en supplie, rendez-le-moi. Si vous saviez ! nous nous aimions tant !... Bien sûr, il lui est arrivé quelque grave accident. Qui sait s'il ne gît pas, muet et inconscient, sur quelque lit d'hôpital, sans qu'on sache qui il est !...

Cette idée ouvrait des perspectives nouvelles au chef de la sûreté.

—Je chercherai, madame, dit-il en partant, je vous le promets. Pour vous donner des nouvelles, je ferai des miracles.

—Et vous me direz la vérité ?

—Oui, je vous le jure.

—Quelle qu'elle soit ?

—Foi d'honnête homme.

—Allez, je vous crois. Et si vous réussissez à me rendre mon mari, ma vie entière et celle de ma fille seront à vous.

Trois jours après, M. Marais n'avait encore rien découvert.

Le lendemain de la visite du chef de la sûreté, Adèle avait à tout prix voulu descendre au jardin.

Le temps était splendide, il faisait un commencement d'été magnifique, sans trop de chaleur.

La jeune femme avait marché sous les grands arbres d'abord, puis elle était allée dans la rue, un peu plus loin chaque fois.

Elle était forte, la fatigue ne l'atteignait pas. Le quatrième jour elle dit à Suzanne :

—Si tu veux m'accompagner, viens ; mais je deviendrais folle si je ne cherchais pas Georges moi-même.

Suzanne vit bien qu'Adèle avait une de ces résolutions que rien ne peut combattre ni ébranler.

Elles prirent une voiture, et Mme Chaniers commença à visiter les amis, les commissionnaires, les anciens camarades de l'École centrale, tous ceux qui pouvaient lui donner un indice quelque léger qu'il fut.

Rien n'était touchant comme cette jeune femme si pâle et si belle, qu'on sentait désespérée mais si courageuse, et qui s'en allait de porte en porte, ainsi qu'en un calvaire mille fois douloureux et sanglant, disant à tous :

—Je vous en prie, cherchez, rappelez vos souvenirs, ne l'avez-vous pas vu ou rencontré quelque part ? Il est impossible qu'il ait ainsi disparu, sans qu'on retrouve trace de lui.

Et le chef de la sûreté, qui ne pouvait plus rien lui refuser tant elle lui faisait pitié, lui avait promis de visiter tous les hôpitaux, toutes les maisons de secours, tous les lieux où s'exercent les charités et les dévouements.

Et Adèle passait dans les salles, de jour en jour plus désolée, plus malheureuse, regardant toutes ces pauvres figures de malades, leur donnant quelque aumône, laissant encore tomber de ses lèvres où venaient mourir des sanglots quelques paroles qui les consolait et leur faisaient du bien.

—Il est mort je ne le reverrai jamais !... disait-elle à Suzanne qui ne la quittait pas.

Enfin, il fallut renoncer à cette recherche infructueuse et qui tuait la malheureuse femme.

Rien !... Ni M. Marais ni elle n'avait rien découvert ! Et Suzanne, afin de ne pas la voir mourir de chagrin répétait :

—Tant que nous n'aurons pas son cadavre, nous devons espérer le revoir. Qui sait !... la vie a tant de mystère !...

—Non, jamais !... Mon cœur me dit qu'il m'a quittée pour toujours, il ne me trompe pas.

DEUXIÈME PARTIE

INNOCENT OU COUPABLE ?

I.—LUGUBRE TROUVAILLE

L'été avait commencé splendide.

Juin n'avait pas été trop chaud ; dans tous les cas, c'étaient de bonnes chaleurs saines qui avaient eu lieu jusque-là.

Dans un ciel très pur, un beau soleil d'or brillait ; à l'horizon point de nuages ; dans l'atmosphère rien de lourd ni d'orageux.

Chaque jour, vers le soir, des brises douces se levaient, rafraîchissant le grand Paris travailleur et industriel, celui qui gagne sa vie, qui peine, qui sue, et qui ne peut aller au loin chercher pendant les mois brûlants de l'année le repos et l'air plus frais.

Mais tout à coup, au commencement de juillet, le temps changea subitement.

L'air se raréfia au point que l'on ne pouvait plus respirer ; le soleil s'obscurcit, n'apparaissait plus que comme un large disque de cuivre rouge, aux rayons de feu capables d'allumer des incendies ou de faire éclater des cerveaux. Le soir et pendant la nuit de larges éclairs déchiraient les nues.

Dans les rues, on s'abordait en se disant :

—On étouffe !... Quel temps orageux !... Pas possible que ça dure ainsi !... Le tonnerre va éclater !

Non, rien n'éclatait, et l'on continuait de vivre sous un ciel embrasé dans une intolérable fournaise.

Derrière l'usine, il y avait un immense réservoir d'eau à fleur de terre, profond de trois mètres environ et qui servait à un précédent locataire soit pour son industrie, soit pour alimenter ses chaudières.

Sous la chaleur torride des jours précédents l'eau s'était évaporée et sentait mauvais.

—Pourquoi ne fais-tu pas vider et nettoyer le bassin ? demanda un jour Adèle à son frère ? j'ai peur que cette insupportable odeur nous rende tous malades.

—Il y a une vanne au moyen de laquelle on peut faire écouler l'eau très vite, répondit Pierre, dans ce moment-ci, elle est dérangée. Je vais donner des ordres pour qu'on la répare, et, dès que ce sera fait, tu ne sentiras plus rien.

Mais on était très occupé en ce moment-là.

Les commandes abondaient, et M. de Sauves ne put détourner ses ouvriers pour faire la réparation convenue.

Adèle insista de nouveau.

—Si tu savais, lui dit-elle un matin qu'elle était à l'usine où elle se rendait journallement ; cela devient intolérable surtout pendant la nuit.

Pierre, depuis quelques jours, était revenu à Passy, où Mme Lavarande lui avait renvoyé Robert.

L'ingénieur répondit d'une façon évasive à Mme Chaniers.

—Tiens, fit remarqué un des ouvriers à un autre, on dirait que le patron n'a pas envie de de faire faire ce travail-là.

—Ce que tu sens, ajouta en même temps M. de Sauves en s'adressant à sa sœur, ce ne peut être l'eau qui a une odeur très caractéristique en général, c'est sans doute du sang de bœuf dont on se sert pour la fabrication des bois durcis et qu'on aura dû jeter quelque part. Il est probablement entré en décomposition et infecte. Je ferai faire des recherches et tout sera nettoyé.

Le lendemain, l'ingénieur dit à Adèle :

—J'ai trouvé ce qui sentait si mauvais.

—Qu'est-ce que c'était ?

—Ainsi que je l'avais pensé, du sang de bœuf pourri et oublié dans un coin. J'ai fait laver au sulfate de fer, et pour plus de précaution, on a jeté du phénol.

Le lendemain matin, Pierre partit en voyage.

Il allait à Lille, où un industriel très important demandait à commencer des affaires avec la maison de Chaniers.

—Je pousserai jusqu'à Bruxelles, dit-il à sa sœur, et je serai probablement trois ou quatre jours absent.

S'il y avait du nouveau, télégraphie-moi dans les deux villes, bureau restant.

Ce fut entendu.

Le soir, tard, la chaleur devint plus insupportable que jamais.

Dans son grand lit, où maintenant elle dormait seule, Adèle en vain se tournait et se retournait, sans que le sommeil put venir clore ses paupières.

Georgette elle-même, dans son berceau, respirait péniblement.

La jeune femme se leva.

—J'étouffe, dit-elle...

Et passant un peignoir de flanelle, elle se dirigea vers la fenêtre qu'elle ouvrit.

La lune, toute pâle, brillait au-dessus des grands arbres du jardin.

De temps en temps, d'épais nuages noirs la voilaient, courant sur elle comme un bataillon en déroute ou fuyant comme pris de peur et d'épouvante.

Dans l'air embrasé, pas un souffle.

Du grand Paris oppressé et endormi, à cette hauteur, pas un bruit venait.

Et l'odeur, l'intolérable odeur montait, entourant l'usine, arrivant dans l'appartement, fade, écœurante, atroce.

—C'est épouvantable ! murmura la jeune femme.

Et Pierre qui croyait m'en avoir débarrassée !...

Décidément, demain matin, il n'y a ni ouvrage ni commande qui tienne, je ferai vider le bassin.

Elle essaya de reculer jusqu'à sa chaise longue, en laissant toujours la fenêtre entr'ouverte à cause de la chaleur.

Mais l'odeur âcre, putride, entraînait sans cesse, envahissant toute chose, paraissant glisser partout, des meubles aux tentures, des parquets aux murs.

—Il vaut encore mieux étouffer, se dit Adèle. Je crois que je vais me trouver mal, tant cela me porte au cœur.

Et d'un geste brusque, un peu rapide, elle ferma les persiennes d'abord, les vitres ensuite.

Elle ne put dormir, tant ces émanations lui avaient été désagréables, tant elles avaient imprégné la chambre où ses sens délicats les retrouvaient toujours.

Elle se leva dès que le jour parut, et fut descendue avant que le premier ouvrier arrivât.

—Je vous prie, dit-elle au contremaître, faites vider le bassin qui est derrière l'usine. L'eau croupie dégage, pendant la nuit surtout, une odeur qui me rend malade.

—Volontiers, bourgeoise, répondit l'ouvrier, mais nous avons des commandes pressées qui ne nous permettent pas de perdre notre temps. Le patron à son retour ne serait pas satisfait.

Elle réfléchit.

—Eh bien, dit-elle, allez chercher un entrepreneur quelconque qui avec une pompe d'épuisement se chargera de la besogne. Quand la vasque sera vidée on la nettoiera et je serai débarrassée de cette infection. Faites le prix d'avance, mais promettez une gratification si tout est fini ce soir.

Le contremaître ne fit point d'objection, et partit à la recherche d'un individu capable de satisfaire Mme Chaniers.

Il ne fut point difficile d'en trouver un, et à deux heures, les hommes arrivèrent avec tout ce qu'il leur fallait pour agir vite et bien.

—Est-ce étonnant que le patron n'ait pas eu cette idée ?... se disaient les ouvriers entre eux.

En effet, surtout depuis qu'on remuait l'eau pour l'enlever, l'odeur était devenue mille fois plus insupportable, et les gens de l'usine eux-mêmes en étaient incommodés.

—Pour sûr, on aura jeté quelque horreur là-dedans, disait le contremaître. Quelque fainéant aura mis les déchets de sang dans le bassin au lieu de les porter un peu plus loin dans la fosse à fumier. Si je savais lequel nous a empoisonnés ainsi, je lui ferais son affaire, il peut y compter.

Tous jurèrent que rien n'avait été mis dans la vasque.

Peu à peu l'opération avançait, et le niveau du bassin baissait. On avait établi des tuyaux qui amenaient l'eau croupie en dehors dans le ruisseau de la rue, d'où elle s'écoulait rapidement vers l'égoût voisin.

De temps à autre, Adèle qui s'était installée dans le bureau de Pierre se levait et malgré les senteurs répugnantes qui s'échappaient plus que jamais du bassin, elle allait voir si la besogne avançait.

Puis elle revenait reprendre elle-même son travail.

En effet, depuis qu'elle était guérie, depuis surtout qu'elle s'était convaincue combien vaines étaient ses recherches et peut-être ses chances de retrouver Georges, quoique désespérée, elle avait pris une grande résolution.

Elle savait que Pierre pouvait difficilement diriger seul l'industrie commune.

Surveiller l'usine, le travail, les ouvriers ; s'occuper de la correspondance, de l'entrée et de la sortie des marchandises ; visiter les clients du dehors ; aller en voyage comme cela arrivait souvent, était trop pour M. de Sauves.

Alors, elle avait décidé qu'elle l'aiderait ; qu'au lieu de prendre un employé coûteux, elle remplacerait, dans la mesure de ses forces et de son intelligence, celui qu'elle pleurait.

Et bravement aussitôt, quoique poignée par la douleur et l'angoisse, elle vint prendre le fauteuil de Georges,

Là, elle s'occupait de la correspondance, de la comptabilité. Elle recevait les commandes ; au besoin elle allait surveiller le travail des ouvriers lorsque Pierre s'absentait.

Suzanne, de loin en loin, lui apportait Georgette qu'elle nourrissait.

Alors, elle interrompait un instant ses écritures ; et l'enfant étant repue, Adèle, calme, grave, avec son expression jadis si gaie, aujourd'hui si pensive et si douloureuse, reprenait sa tâche.

Et les ouvriers qui entraient et qui voyaient cette jeune femme vêtue de noir, dont la tête si belle et si triste surgissait d'un col de linges uni, ainsi que la lampe d'une adorable fleur surgit de son calice, quand ils sentaient en pénétrant dans la petite pièce la fine odeur de violette qui émanait d'elle, quand ils l'apercevaient avec ses mouvements aisés et élégants, ses grands yeux droits et limpides si souvent remplis de larmes, ils étaient pris d'une sympathie irrésistible, d'un respect mêlé d'un dévouement sans bornes, d'un grand orgueil, aussi ; n'avaient-ils pas, en effet, la plus belle patronne de tout Paris ?

Subitement Adèle releva la tête.

Du dehors, par la fenêtre ouverte, venaient des exclamations, des cris, des mots pleins d'étonnement et de terreur.

Elle se dressa sur ses jambes, la gorge serrée, étreinte tout à coup d'un grand tremblement, en proie à une immense épouvante.

Elle avait peur !

De quoi ?

Elle n'eût pas été capable de le dire.

Mais comme elle était brave, sa résolution fut vite prise.

D'un pas rapide, elle sortit, et se dirigea vers la petite pièce d'eau.

Les ouvriers ne travaillaient plus.

La pompe innocuée gisait dans un coin.

Ils étaient tous en groupe, discutant, parlant ensemble, paraissant saisis d'une émotion profonde.

L'un d'eux, en se retournant, vit Adèle.

— Mme Chaniers ! fit-il en touchant le coude de son voisin,

Aussitôt les conversations cessèrent, une gêne évidente paralysa les mouvements, tandis que les paroles se glaçaient sur les lèvres.

Pâles, muets, horriblement embarrassés, ils n'osaient regarder celle qui s'avancait vers eux.

— Qu'est-ce que c'est ? demanda Adèle les paupières subitement meurtries, les lèvres tremblantes, plus blanche qu'une morte.

Ils ne répondirent point et parurent vouloir resserrer leur groupe.

Mais elle comprit que dans le bassin il y avait quelque chose . . .

D'un mouvement brusque, Mme Chaniers écarta ceux qui lui barraient le passage ; elle fit deux pas, et subitement elle poussa un cri, un seul, mais si aigu, si terrible, ressemblant si bien au cri d'une bête qu'on égorge, que tous les ouvriers de l'usine sortirent en désordre.

— Qu'est-ce que c'est ?

— Qu'est-ce qu'il y a ?

Put-on entendre de tous les côtés à la fois, pendant que les cous s'allongeaient, que les têtes se penchaient avides et curieuses, que la terreur se lisait sur tous les visages.

On regarda au fond du bassin, presque vide, et le même cri d'horreur s'échappa de toutes les bouches.

En effet, il restait soixante centimètres d'eau, environ, dans le fond, sous la transparence du liquide verdâtre et croupi, on voyait la silhouette noirâtre d'un corps étendu.

— Le patron ! . . . Monsieur Georges ! . . . balbutiaient-ils, tous très bas, subitement terrorisés. Si c'était lui ! . . .

Adèle, la malheureuse, n'en doutait point, elle. — Mon Dieu ! . . . Mon Dieu ! . . . murmurait-elle les mains jointes, blanche et raide comme un cerge, j'en étais sûre ! Pour qu'il ne soit pas revenu, pour qu'il nous ait ainsi quittées toutes les deux, il fallait qu'il fût mort ! . . .

Le contremaître, qui avait plus d'énergie et plus d'intelligence que les autres, voulut l'éloigner.

Elle s'y refusa absolument.

— Laissez, dit-elle. Je m'attendais à tout. Ce n'est pas de le voir qui me fera mal !

Comprenant qu'elle voulait rester quand même, il n'osa insister et donna des ordres pour l'enlèvement du corps.

— M'est avis, dit quelqu'un très bas, qu'il faudrait aller prévenir le commissaire.

Sans parler, le contremaître approuva de la tête et un homme partit en courant.

— Allons, vous autres, dit-il aux ouvriers réunis, il faut enlever le corps et vivement. Cette pauvre femme, continua-t-il, en montrant Adèle, ne peut rester là jusqu'à la vie éternelle.

Personne ne bougea.

— M'avez-vous entendu, monsieur Arnaud ? fit-il en s'adressant à l'entrepreneur, donnez des ordres à vos hommes.

— Pardon, monsieur Plantier, répondit celui qui était interpellé, mais je crois que nous ne devons pas toucher au cadavre avant l'arrivée du commissaire.

— Allons donc ! . . . fit Plantier en levant les épaules.

— Certainement, il est défendu de toucher au corps d'une personne assassinée ; il y a des lois et des mois de prison pour qui enfreint cette loi.

— Alors, attendons.

Puis se retournant vers Mme Chaniers :

— Je vous en prie, madame, dit-il, rentrez chez vous ou dans le bureau.

Elle n'enleva point de son visage horriblement décomposé ses mains qui cachaient ses yeux, mais elle répondit :

— Non, je veux rester !

— Je vous préviendrai dès que le commissaire sera là.

Jusqu'à son arrivée, on ne peut rien faire.

D'une voix brisée elle répéta :

— Je veux rester !

Alors on alla chercher une chaise, et tout près de la vasque on la força à s'asseoir.

Bientôt un coup de cloche annonça que la porte de la rue s'ouvrait, et l'ouvrier qui était parti revint suivi de deux individus, l'un plus grand que l'autre : c'était le commissaire du quartier, M. Manuel, suivi de son secrétaire.

Un agent venait à quelque distance.

M. Manuel, qui habitait Belleville depuis plus de dix ans, était un brave homme, généralement très estimé.

Sa femme morte toute jeune et une petite fille qui l'avait suivie de près avaient laissé en lui une tristesse et une mélancolie que rien n'égayait.

Il était de taille élevée, maigre et nerveux.

Sa physionomie n'avait rien de remarquable, qu'un nez fort long et plus mince qu'une lame de couteau.

Dès qu'il le vit, le caissier, M. Simon, se détacha du groupe et s'approcha de lui.

— Que m'apprend-on ? demanda aussitôt M. Manuel.

— Une lugubre découverte vient d'être faite ici, monsieur le commissaire, répondit Simon.

— Alors c'est vrai ?

— Oui.

— Où est le corps ?

— Toujours dans l'eau et à la même place.

— On n'y a pas touché ?

— Pas du tout, les ouvriers n'ont pas voulu le faire avant votre arrivée.

— Ils ont bien agi.

Sait-on quel est ce cadavre ? Depuis quand il est là ? S'il y a crime ou suicide ?

— Il y a tout lieu de supposer que c'est le corps de M. Georges Chaniers, l'un des directeurs de l'usine.

— Au fait, il avait disparu depuis un mois et M. Marais, le chef de la sûreté, l'a cherché.

— Oui, c'est cela.

— L'a-t-on reconnu ?

— Non, l'eau croupie empêche de distinguer les traits.

— Y a-t-il un médecin ?

— Non.

— Allez en chercher un afin de faire les premières constatations.

— Lequel ?

— Le docteur Combes, c'est le plus voisin, et celui qui d'ordinaire est appelé par nous.

— Je vais envoyer chez lui.

Le commissaire s'approcha.

— Quelle est cette personne ? demanda-t-il en désignant Adèle, avant même d'avoir regardé dans le bassin.

Plantier lui répondit à voix basse :

— C'est Mme Georges Chaniers.

— Pauvre femme ! murmura M. Manuel avec une expression de profonde commisération.

— Ne peut-on l'éloigner ? continua-t-il fort ému.

— C'est inutile. Elle veut être la première à voir le corps qu'elle croit être celui de son mari.

— Quelle folie ! S'aimaient-ils ?

— Ils s'adoraient.

Il répéta :

— Pauvre femme !

Puis, suivi de l'agent et du secrétaire qui attendaient tous les deux ce qu'il allait décider, il vint sur le bord de la vasque.

La longue silhouette noire qui paraissait encore plus longue sous le reflet de l'eau, se voyait mieux, maintenant que le bassin n'était plus agité.

— Achevez de vider cette eau, ordonna le magistrat aux ouvriers.

Ceux-ci, légèrement impressionnés par ce mot : le commissaire, toujours si puissant sur le peuple, obéirent aussitôt.

Ils se remirent à la pompe ; le mouvement de bascule se produisait régulièrement, tantôt à droite tantôt à gauche ; l'eau s'en allait peu à peu.

La masse noire devint d'abord plus sombre, bientôt on vit ses contours ; quelques minutes encore, et les vêtements apparurent verdâtres, mouillés, mais reconnaissables.

Quant au corps, il était horriblement gonflé et d'un volume extraordinaire.

— Comment n'a-t-il pas remonté à la surface ? demanda tout bas le secrétaire à M. Manuel.

— Il doit être accroché par les vêtements, répondit celui-ci.

Bientôt le bassin fut complètement vide, alors le commissaire dit à l'agent :

— Il faut faire les constatations en bas, car s'il y a un mois que le corps est là, il va tomber en morceaux quand on le relèvera. Procurez-vous une échelle, très longue et solide.

Tout le monde se précipita pour regarder.

La tête recouverte d'une sorte de végétation verdâtre n'était point reconnaissable.

Au bruit qui se produisit, Adèle abaissa ses mains qui cachaient toujours son visage, elle comprit ce qui arrivait, et se dressant sur ses jambes elle regarda à son tour.

D'un coup d'œil, elle reconnut les vêtements de Georges, un complet de drap à petits carreaux blancs et noirs.

Mais quand elle vit ce corps si horriblement ballonné, cette tête verte, elle poussa un cri et de son haut tomba à la renverse toute blanche, toute froide, sans connaissance.

— Cela vaut mieux ainsi, déclara M. Manuel profitant de cet évanouissement pour rapporter Mme Chaniers chez elle.

Suzanne, qui était allée promener la petite fille, rentrait.

Elle se heurta au triste cortège, transportant Adèle sur un fauteuil, la tête ballante et les yeux clos.

Elle faillit laisser tomber l'enfant.

— Mon Dieu ! s'écria-t-elle, nos malheurs recommencent !... Qu'est-ce qu'il y a ?

On le lui raconta.

— Pauvre madame ! dit-elle en pleurant, elle l'affirmait bien, elle, que monsieur était mort... Hélas ! elle ne se trompait pas !...

En même temps que l'agent portant l'échelle, le docteur, M. Combes, se montrait à l'entrée de la cour.

Le commissaire qui le connaissait intimement, se dirigea aussitôt vers lui et lui expliqua ce qui se passait, ainsi que les ordres qu'il avait donnés.

— Bien, dit l'autre ; peut-on aller auprès du corps ?

— On va essayer d'arriver.

Ce fut fait.

Et l'agent était descendu le premier dans le bassin, il tint l'échelle, tandis que les trois hommes, le médecin, M. Manuel et son secrétaire, prenaient le même chemin.

Le docteur commença par répandre autour de lui de fortes doses d'acide phénique et aussitôt après s'approcha du corps.

Dans certaines occasions il faut aux médecins et aux magistrats une extraordinaire réserve de courage ; c'était le cas. Au bout d'une vingtaine de minutes environ les constatations étaient terminées. Il n'y a point eu suicide ni accident, avait déclaré le docteur et j'en suis sûr pour deux raisons : La première, c'est que malgré la décomposition très avancée du corps, on peut reconnaître les traces évidentes de strangulation et d'un coup énorme à la tête fait avec un de ces terribles instruments d'acier appelés "coup-de-poing américain". Les empreintes des doigts sur le cou, de chaque côté de la gorge, sont parfaitement visibles, et tout cela sans qu'il y ait un doute possible ; également celle du coup-de-poing sur le côté gauche du crâne, où les pointes sont entrées profondément.

— Et la deuxième raison ? demanda M. Manuel.

— Les mains sont liées avec cette lanière.

Et le médecin montrait, en effet, une de ces courroies grises à raies roses et noires comme les avocats, les ingénieurs, et tous les hommes d'affaires se servent pour attacher les papiers et les dossiers.

— Ah ! dit le docteur après avoir détaché le lien qu'il remit au commissaire, voilà qui est singulier.

— Qu'est-ce que c'est ? demanda l'autre.

— Dans les mains, cependant en bien mauvais état, je trouve ceci.

— Quoi ?

Et M. Manuel tendait le cou, excité par une curiosité poignante, tandis que sa répugnance devenait de plus en plus insurmontable.

— Une mèche de cheveux, voyez donc.

— Il paraît que l'assassin était brun.

— Oui, très brun même ; les cheveux, de plus, sont extrêmement fins.

— C'est une carte de visite, dit le commissaire.

— Il n'en faut pas quelquefois davantage, fit observer le docteur, pour arriver à la reconstruction de la vérité.

— Il y a eu lutte, ceci le prouve encore.

— Oui, et lutte violente, pour que des cheveux aussi courts soient restés dans la main de la victime.

M. Combes avait déjà remis la courroie grise au commissaire, mais il plia soigneusement dans un morceau de papier les cheveux recueillis dans la main du cadavre.

M. Manuel, les sourcils froncés, réfléchissait.

— Comment supposez-vous, demanda-t-il au bout de quelques secondes, qu'un homme de cette taille, et qui étant jeune devait être fort, s'est laissé étrangler par un autre ?

— Ou il aura été étourdi et terrassé par le coup-de-poing américain, répondit le médecin, et une fois par terre son assassin l'a ficelé pour l'étrangler après ; ou il a été simplement lié par surprise à un moment où il dormait.

— Le premier cas est plus admissible. Mais vous êtes bien sûr de la strangulation, n'est-ce pas ?

— Absolument. D'ailleurs, regardez vous-même tout de suite, car il se pourrait bien que lorsqu'on aura remué le cadavre, on ne puisse plus rien voir ni rien constater du tout.

— Mais je ne suis pas habitué à ces constatations-là, moi, docteur ! dit le commissaire qui ne tenait pas du tout à s'approcher de ce corps en décomposition.

— C'est égal, quatre yeux valent mieux que deux, surtout dans un cas aussi grave ; regardez toujours.

Il s'exécuta et, en mettant son mouchoir sous son nez, il se pencha.

— Voyez-vous, fit alors le docteur Combes qui, emporté par sa démonstration, ne sentait point l'insupportable odeur, à côté de ces traces profondes, violacées sur la chair verdâtre, et qui sont les traces des doigts de l'assassin, il y a aussi des excoriations, des ecchymoses plus superficielles, car les doigts ont glissé et les ongles ont écorché la peau. De plus, voici la langue, très proéminente, fixée derrière l'arcade dentaire. Enfin, le signe le plus certain de la strangulation, le pointillé rouge sur le visage n'existe pas à cause de la décomposition, mais il apparaît encore sous la conjonctive de l'œil. Voyez-vous toutes ces choses ?

— Oui, très bien.

— Le cerveau, à l'autopsie, donnera encore d'autres indices certains.

— L'autopsie ! s'exclama le commissaire. Dans cet état ! Ce ne sera pas possible.

— Celle du corps, non ; mais l'on pourra toujours examiner le cerveau.

— Je plains les médecins !

Le Dr Combes haussa les épaules.

— Nous en voyons de toutes couleurs, dit-il, c'est notre métier !

— Peut-on faire enlever le corps ?

— C'est dangereux. Enfin nos constatations sont faites ; avec bien des précautions, essayez.

— Et vous, docteur, vous allez me faire votre rapport, n'est-ce pas ?

— Evidemment ; cependant je dois d'abord aller soigner Mme Chaniers pour laquelle on me réclame, en attendant l'arrivée du Dr Garniers, son médecin. La malheureuse est, paraît-il, en proie à une attaque de nerfs épouvantable.

— Et bien compréhensible.

— A coup sûr.

— Pauvre femme ! répéta M. Manuel.

II.—PREMIERS SOUPÇONS

Pendant que le Dr Combes se dirigeait vers la maison à la suite de la cuisinière qui était déjà venu le chercher plusieurs fois, le commissaire de police faisait procéder à l'enlèvement du corps.

Ce fut très difficile, et la chose ne s'acheva pas sans des détails épouvantables.

Enfin, ce qui restait du malheureux Georges Chaniers fut déposé dans une des salles de l'usine, au rez-de-chaussée, sous la garde de deux agents, tandis que M. Manuel entra dans le cabinet des associés pour envoyer ses dépêches et rédiger ses premiers rapports :

A M. MARAIS,
Chef de la sûreté,
Quai de l'Horloge.

Trouvé corps M. Chaniers dans bassin de son usine, 280, rue de Belleville. Pressé à cause décomposition. Prière d'aviser au plus vite.

MANUEL.

Le secrétaire sortit du cabinet pour confier ce télégramme à un agent qui alla le porter au bureau le plus voisin, et il revint aussitôt pour écrire, sous la dictée de son chef, le rapport qui devait être immédiatement envoyé au parquet, où le procureur ou bien le substitut de service donne des ordres et avise dans les cas urgents qui se produisent journellement à Paris.

Après s'être mis en règle avec ses chefs, le magistrat voulut commencer à instruire l'affaire lui-même,

En effet, soit que la sûreté s'en empare, soit que le juge d'instruction veuille la diriger de son côté, c'est souvent le commissaire de police du quartier

qui fait les premières recherches, reçoit les premiers témoignages. Et alors la presse parle un peu de lui, prononce son nom...

M. Manuel aimait ces petits triomphes.

Il n'avait pourtant encore écouté que quelques papotages d'ouvriers sans importance, quand un fiacre montant rondement la rue cependant très raide s'arrêta devant la grille de l'usine.

Des agents eurent vite reconnu celui qui essaya de descendre et écartèrent à grand-peine la foule qui faisait une muraille compacte, continue, jusqu'au milieu de la chaussée.

— Où est M. de Sauves ? demanda aussitôt M. Marais à Plantier le contremaître, et à M. Simon le caissier, accourus à sa rencontre.

— Le patron est parti avant-hier pour Lille, dirent-ils presque en même temps tous les deux.

— Voilà une étrange coïncidence, murmura très bas M. Marais.

Puis plus haut :

— A-t-il dit quand il reviendrait ?

— Oui, monsieur, dans deux ou trois jours, car M. de Sauves a l'intention de pousser jusqu'à Bruxelles.

Les yeux du chef de la sûreté brillèrent légèrement.

— Bruxelles ? n'était-ce pas la fuite ?

— Jusque-là, continua le caissier, M. de Sauves a prévenu qu'on lui adressât une dépêche bureau restant, soit à Lille, soit à Bruxelles, si n'importe quoi survenant ici.

— Bien, dit le magistrat, ce soin me regarde désormais, et je désire que rien ne soit adressé à M. de Sauves sans que j'en sois informé.

Pendant que les deux hommes s'inclinaient, M. Marais tirait un petit carnet de sa poche et traçait quelques mots.

— Où est M. Manuel ? demanda-t-il.

— Dans le cabinet des patrons.

— Tout droit, le chef de la sûreté qui avait une admirable mémoire des lieux et des figures se dirigea vers la petite pièce où Pierre de Sauves l'avait reçu à quelques jours de là.

A l'aspect de M. Marais, le commissaire se leva et renvoya la personne qu'il interrogeait.

Rapidement, et très clairement, il exposa l'affaire.

— C'est le docteur Combes qui a fait le rapport ? demanda le chef.

— Oui, monsieur, répondit l'autre. Il conclut à l'assassinat par strangulation.

— A-t-il pu découvrir s'il y a eu lutte ?

— Il le croit, cependant le corps est dans un tel état de décomposition que toute trace n'est guère possible à relever. Le cou seul qui est à nu permet de voir les ecchymoses profondes de l'étranglement. Sur le côté du crâne, il y a également les marques d'un coup-de-poing américain, à l'aide duquel l'assassin a assommé sa victime avant de l'étrangler.

— Pas autre chose ?

— Les mains étaient liées par devant avec cette courroie.

Et M. Manuel présenta la lanière dont nous avons déjà parlé.

Elle était mouillée, verdâtre, mais intacte et parfaitement reconnaissable, avec son tissu particulier, sa bouche d'acier et sa raie noire encore apparente.

Sur le bureau devant lequel les deux hommes causaient debout, un paquet de papiers étaient réunis entre eux par une courroie en tout semblable, qui les entourait deux fois par le milieu.

Les yeux du chef qui inspectaient autour d'eux, fureteurs et curieux, se posèrent sur ces papiers, comme attiré et fascinés.

— Tiens ! dit-il, voici la pareille.

Toutes ces courroies se ressemblent, fit observer M. Manuel ; elles sont vendues par les grands papetiers, avec les autres fournitures de bureau ; mais elles viennent évidemment des mêmes fabriques.

— Pas d'autre indice ? demanda M. Marais.

Le commissaire tandis le morceau de papier où étaient les cheveux.

— Encore ceci, dit-il.

— Qu'est-ce que c'est ?